

Suivez-nous!

f /hebdojournal

@HebdoJournal

Voir calendrier en page 7

Possibilité jusqu'à **13 000\$** en **PRIX**

503, boul. du St-Maurice, T-Riv.  
Téléphone : 819 694-4585  
Regroupement des bingos de Trois-Rivières Inc.  
BINGOTR.COM

Interdit (-) de 18 ans

7172936

Pour l'amour de la pizza

Livraison gratuite

**JAYSON PIZZERIA**

**PROMOTIONS PERMANENTES**

1 PIZZA mini 8" toute garnie + MINI POUTINE <b>11<sup>95</sup>\$</b>	2 PIZZA mini 8" toute garnie + 6 AILES <b>11<sup>95</sup>\$</b>
3 PIZZA petite 10" toute garnie + PETITE POUTINE <b>15<sup>95</sup>\$</b>	4 PIZZA petite 10" toute garnie + 10 AILES <b>15<sup>95</sup>\$</b>
5 PIZZA moyenne 12" toute garnie + MOY. POUTINE <b>20<sup>95</sup>\$</b>	6 PIZZA moyenne 12" toute garnie + 16 AILES <b>20<sup>95</sup>\$</b>
7 PIZZA grande 14" toute garnie + GROSSE POUTINE + 20 AILES <b>32<sup>95</sup>\$</b>	8 PIZZA grande 14" toute garnie + SPAGHETTI + GROSSE POUTINE <b>30<sup>95</sup>\$</b>
9 PIZZA grande 14" toute garnie + LASAGNE 9" + 20 AILES <b>33<sup>95</sup>\$</b>	10 PIZZA grande 14" toute garnie + GROSSE FRITE + GROSSE POUTINE <b>45<sup>95</sup>\$</b>
11 PIZZA moyenne 12" toute garnie + MOYENNE FRITE + 2 LITRES DE LIQUEUR <b>20<sup>95</sup>\$</b>	

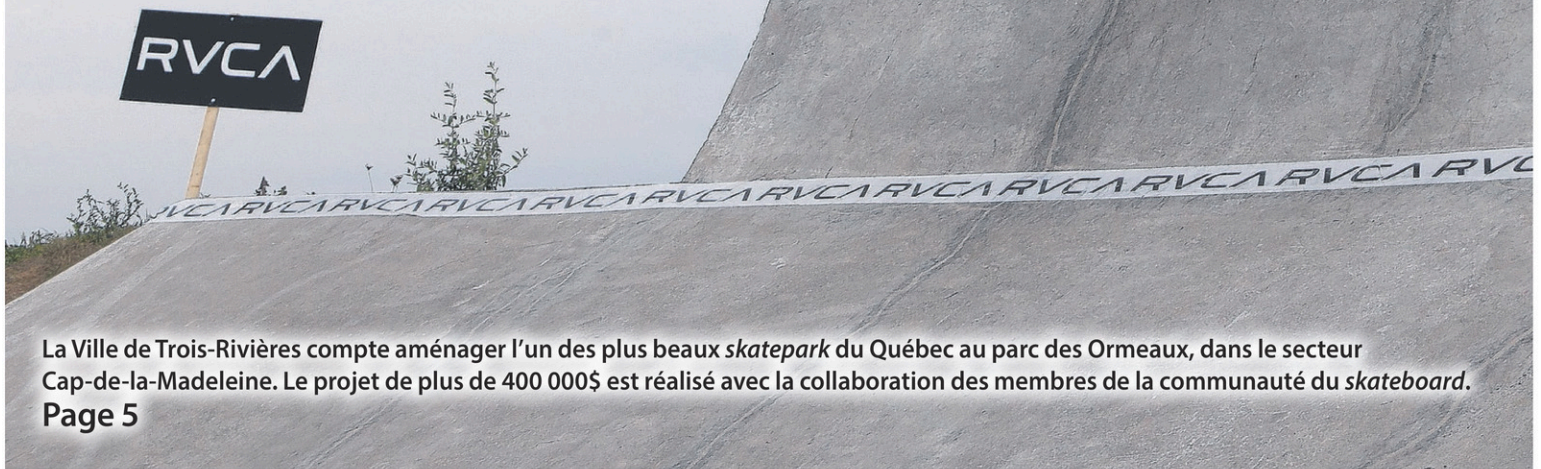
LIVRAISON GRATUITE  
Commande minimum de 8\$

**819 378-5557**

HEURES D'OUVERTURE : De 16h à MINUIT - 7 JOURS

3470, Louis-Pasteur, Trois-Rivières  
www.jaysonpizzeria.com

# UN SKATEPARK AU PARC DES ORMEAUX: C'EST DU BÉTON!



La Ville de Trois-Rivières compte aménager l'un des plus beaux skatepark du Québec au parc des Ormeaux, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine. Le projet de plus de 400 000\$ est réalisé avec la collaboration des membres de la communauté du skateboard.

Page 5

(Photo TC Media - Stéphane Grégoire)

Vos Classées

Parution GRATUITE sur VosClassées.ca

1 866 637-5236

Quatuor esca

Du classique à la pop

PAGE 18

Éric Furlatt

La persévérance d'un mal-aimé

PAGE 30

**Marché Al-Farah ...pour visiter les cuisines du monde!**

**BOUCHERIE SPÉCIALISÉE**

Côtelettes d'agneau **6,99\$ /lb**

Bœuf haché mi-maigre **3,99\$ /lb**

Saucisse Merguez **4,99\$ /lb**

POULET ENTIER CUIT AVEC RIZ ET SALADE **14,99\$**

METS PRÉPARÉS MAISON

Viande du Québec

LES ÉPICES DU MONDE

Prix valide jusqu'au 8 AVRIL 2017

• Africains • Asiatique • Latinos • Moyen Orient

3131, BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES • 819 375-8777 | WWW.MARCHEALFARAH.COM

**SEULEMENT À  
2 COINS DE RUE**



**SECTEUR  
ST-LOUIS DE FRANCE  
OUI, OUI À ST-LOUIS  
2747, Boul. Thibeau  
Tél. : 819 375-2672**

**ÉCONOMISEZ  
DU TEMPS  
ET BIEN PLUS...**

**SERVICES :**   
**TRAITEUR | BOUCHERIE  
CHARCUTERIE | FRUITS COUPÉS  
BOULANGERIE | PRÊT À MANGER  
MICRO-BRASSERIE  
GUICHET AUTOMATIQUE DESJARDINS 24H**

## Commander un Angelot à la Chasse-Galerie

**MARIANNE CÔTÉ**  
 marianne.cote@tc.tc

**CAMPAGNE.** Les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) pourront bientôt commander un *Angelot* à la Chasse-Galerie. Le café-bistro situé sur le campus de l'établissement universitaire s'est engagé à soutenir cette initiative contre la violence sexuelle dès les prochains mois.

Le terme *Angelot* est bien plus qu'un cocktail. En fait, il s'agit d'un langage codé pour les filles et les garçons qui, lorsqu'ils se sentent en situation de danger face à un individu trop insistant, souhaite en alerter le personnel de l'établissement. Les employés des bars seront formés pour intervenir.

L'idée a aussi traversé le boulevard des Forges où elle chemine auprès du Gambrinus. La brasserie artisanale a pignon sur rue juste en face de l'UQTR et est donc le lieu de prédilection de nombreux étudiants en quête d'une bonne petite « frette » pour accompagner leurs repas.

La gérante de l'établissement a indiqué vouloir étudier le dossier avant d'y adhérer, mais a tenu à saluer l'idée. Selon Sophie Normandin, il était grand temps d'agir pour lutter contre la violence sexuelle. «Avec la drogue du viol, par exemple, il y a de



La campagne *Angelot* a été lancée la semaine dernière. (Photo Depositphotos)

nombreuses craintes. Ce mouvement va amener une certaine sécurité à la clientèle des établissements», a-t-elle souligné.

La campagne a été lancée par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASEQ) la semaine dernière. L'ASEQ espère que les bars situés près établissements scolaires du Québec adopteront le protocole.



Les tarifs de l'île Saint-Quentin n'avaient pas fait l'objet d'une révision depuis 2011.

(Photo TC Media - Archives)

## Des tarifs plus abordables à l'île Saint-Quentin

**MARIANNE CÔTÉ**  
 marianne.cote@tc.tc

**TARIFICATION.** La gratuité au parc de l'île Saint-Quentin ne sera pas pour cette année, mais en attendant, les citoyens y auront désormais accès à un prix plus abordable. Dès le mois de mai, les enfants de moins 12 ans pourront notamment entrer gratuitement sur le site.

En séance du conseil, le 20 mars dernier, les élus ont adopté une toute nouvelle politique de tarification simplifiée et plus abordable pour la clientèle du centre récréotouristique.

Pour la saison estivale 2017, deux laissez-passer quotidiens – 13 à 54 ans et 55 ans et plus – ont été abolis. Un tarif journalier pour les adolescents – de 13 à 17 ans – a plutôt été instauré et fixé à 3\$, ce qui représente une baisse de 1,50\$. Les 18 ans et plus devront quant à eux payer 5\$ pour une entrée.

La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin a décidé d'abandonner la passe hivernale et estivale. Cette année, seul le laissez-passer annuel sera en vigueur. Quant aux orga-

nismes, de nouveaux forfaits seront offerts.

### LE STATIONNEMENT GRATUIT

Un changement longtemps réclamé devrait également en réjouir plus d'un. C'est qu'il sera désormais possible de garer son véhicule gratuitement. Par le passé, certains visiteurs avaient déjà remis en question les frais qu'ils devaient déboursier pour se stationner sur l'île. «C'était un irritant majeur qu'on avait», a concédé le maire Yves Lévesque.

Avec ces changements, la Corporation et la Ville espèrent que cela insistera davantage de familles à se rendre sur le site. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'entrée aux enfants sera bientôt gratuite.

«On souhaitait également simplifier le travail à la billetterie. Il y avait tellement d'options auparavant que c'était devenu compliqué à gérer», a indiqué le magistrat, en point de presse.

La nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur pour la saison estivale 2017, soit à partir du mois de mai. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet [www.ilesaintquentin.com](http://www.ilesaintquentin.com).

### Trois niveaux d'alertes Angelot

**SANS GLACE:** le personnel amène la victime en lieu sûr à l'intérieur de l'établissement

**AVEC GLACE:** les employés s'assurent que la victime quitte en toute sécurité à bord d'un taxi

**AVEC LIME:** pour signaler qu'une personne a été victime d'une agression ou croit avoir été intoxiquée à son insu. La police est immédiatement alertée.

**Bar Le Balcon**

**HOMMAGE À GUNS N' ROSES**  
 SAMEDI 1ER AVRIL  
 DÈS 22H  
 ENTRÉE GRATUITE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

**PARADISE CITY**  
 GUNS N' ROSES  
 7096258

**BEN ET JARROD**  
 MERCREDI 5 AVRIL, 21H  
 BILLETTS DISPONIBLES AU BAR  
 7\$ EN PRÉVENTE OU 2 POUR 10\$

**VENDREDIS AVEC DJ BODRY**  
 DÈS 22H.  
 PRIX SPÉCIAUX JUSQU'À 1 H!

75A, boul. Ste-Madeleine, Trois-Rivières 819 371-2772  
[www.barlebalcon.com](http://www.barlebalcon.com) Suivez-nous sur



À NE PAS MANQUER!

ENTRÉE LIBRE

## Lancement saison autocar 2017

Soyez toujours gagnant avec Voyages Arc-en-ciel

**Jeudi le 06 avril**  
**Hôtel Urbania,**  
**3600 boul. Gene H. Kruger, Trois-Rivières**  
**De 12h30 à 17h00**

Présentations de nos départs groupes, plusieurs exposants, extraits de spectacles, beaucoup d'animation. Courez la chance de gagner un de nos nombreux prix de présence en tournant notre roue chanceuse :

- Un forfait pour une croisière aux Milles Îles et le Château Boldt pour 2 personnes d'une valeur de 760.00\$
- Plusieurs navettes pour le casino de Montréal
- Billets de spectacles et plus encore



HORAIRE COMPLET sur [voyagesarcenciel.com](http://voyagesarcenciel.com) | Pour renseignements : 819 374-0747

# Étudiants étrangers: les persuader de rester

Entente avec Innovation et développement économique Trois-Rivières

STÉPHANIE PARADIS  
stephanie.paradis@tc.tc

**IMMIGRATION.** Innovation et développement économique (IDE) Trois-Rivières, en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, déploiera ses énergies pour les trois prochaines années à favoriser la rétention de la population étudiante internationale. IDE Trois-Rivières profitera d'une somme totale de 65 000\$ pour la réalisation de ses objectifs.

IDE Trois-Rivières souhaite encourager les étudiants internationaux diplômés d'études universitaires, collégiales ou de formation professionnelle en Mauricie à s'y établir de façon permanente. Les 65 000\$ octroyés par le gouvernement du Québec permettront à l'organisme trifluvien de faire la promotion de la résidence permanente et à informer un plus grand nombre d'étudiants en provenance de divers pays.

«Ces jeunes constituent des candidats de choix pour l'immigration permanente. Ils sortent de nos institutions avec un diplôme québécois en main, ils connaissent la société québécoise et leur intégration est déjà bien amorcée», mentionne la ministre l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil. Elle ajoute également que leur maîtrise de la langue française est également un atout majeur à souligner.

Cette entente vise une hausse additionnelle de plus de 150 Certificats de sélection du Québec (CSQ) par rapport au nombre attendu de CSQ délivrés pendant cette période de trois ans, pour la région de la Mauricie. Le projet d'IDE Trois-Rivières s'inscrit dans la stratégie du Programme d'expérience québécoise (PEQ) instauré en 2010.

Afin d'atteindre ses objectifs, IDE Trois-Rivières tiendra des activités visant à répondre aux besoins spécifiques des jeunes professionnels en matière d'emploi. C'est en effet le travail qui saura convaincre bon nombre d'étudiants



Ilham El Idrissi, originaire du Maroc, Ben Cheikh, originaire d'Algérie, et Saray Moreira, originaire de Cuba, toutes trois étudiantes à l'UQTR. (Photo TC Media - Stéphanie Paradis)

étrangers de s'installer définitivement dans la région, comme l'expliquait Saray Moreira, étudiante à la maîtrise en Communication sociale et originaire de Cuba.

«C'est quand même attirant comme annonce, et comme je pensais déjà rester ici, s'il y a un coup de pouce, c'est encore mieux! La seconde chose qui me convaincra de rester, ce sont les

personnes. J'aime beaucoup les personnes ici, elles sont très accueillantes et le rythme de vie y est plus agréable qu'au centre-ville de Montréal, par exemple», témoigne Mme Moreira.

Des activités de réseautage sont également prévues afin de faciliter l'intégration des jeunes au marché du travail. De plus, des séances d'information seront mises sur pied, en collaboration avec le ministère.

«Les étudiants internationaux sont primordiaux dans l'économie du savoir de Trois-Rivières. Ils sont des gens qualifiés, une main d'œuvre extrêmement intéressante pour nos entreprises. Si nous voulons les garder en région, il y a un travail de sensibilisation et de promotion de la résidence permanente à faire, et c'est là-dessus que nous travaillerons de pair avec nos partenaires», fait valoir Mario De Tilly, directeur général d'IDE Trois-Rivières.

Ben Cheikh, étudiante au baccalauréat en Études française, profil langue et communications, et originaire d'Algérie, mentionne que ce programme est une chance inouïe pour les étudiants étrangers de se trouver du travail. De son côté, elle est déjà convaincue de s'établir de façon permanente dans la région. Et c'est unanime, l'accueil que leur réservent les Trifluviens y est pour beaucoup.

## Compétition de macaroni au fromage

AUDREY LEBLANC  
audrey.leblanc@tc.tc

**SOUPER-BÉNÉFICE.** Des restaurateurs de Trois-Rivières prendront part à une compétition amicale de macaroni au fromage au profit de la Fondation Le Parrainage, qui améliore la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

L'événement se tiendra le 21 avril dès 18h30 à la salle des Ormeaux. Plus de 300 convives sont attendus. Parmi les restaurateurs qui ont confirmé leur présence à la soirée, on retrouvera le Jack Saloon, Le Rouge Vin et la Maison de débauche par le Carlito.

Lors de la soirée, les personnes présentes pourront voter pour la meilleure recette de macaroni au fromage. Le restaurateur qui aura cumulé le plus de votes se verra décerner le trophée «Mac N'



Les personnes présentes pourront voter pour la meilleure recette de macaroni au fromage. (Photo Depositphotos)

Cheese 3-R». Le restaurateur gagnant pourra l'exposer fièrement dans son établissement pendant une année.

«C'est la première fois qu'on organise cet événement. On cherche de nouvelles façons d'amasser des sous pour les activités de la Fondation, alors c'est pour ça qu'on propose aux gens un événement comme celui-là», explique Luc Belle-Isle, directeur général de la Fondation Le Parrainage.

Le coût pour assister à la soirée est de 350 \$ par table de 10 personnes ou de 40 \$ par personne. Il est possible de se procurer des billets en ligne au [www.jedonneenligne.org/leparrainage](http://www.jedonneenligne.org/leparrainage) ou en téléphonant à la Fondation au 819 379-7732.

**Bien le Bonjour** tc • MEDIA

Stratégie Carrière est le récipiendaire du prix Communication Marketing au Gala Méritas 2017 du Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQUODE). Ce gala souligne l'expertise et le savoir-faire de ses organismes membres. L'organisme trifluvien a remporté ce prix pour le développement de son image de marque, sa stratégie de communication et la création d'outils promotionnels.

Sur la photo : Luce Ricard (relationniste pour l'emploi chez Stratégie Carrière); Josée Jameison (co-présidente du RQUODE); Marie-Josée Brassard (directrice générale chez Stratégie Carrière); Carol Kane (conseillère aux entreprises chez Stratégie Carrière) et Johanne Dauphinais (adjointe administrative chez Stratégie Carrière).

7175247

**LE MANOIR DU SPAGHETTI**

UNE HISTOIRE à chaque bouchée

1147, rue Hart, Trois-Rivières Québec G9A 4S3  
819-373-0204

**PLUS DE 38 CHOIX DE PLATS DE PÂTE.**

Dans les classiques, à l'achat d'un spaghetti et de 2 breuvages au prix régulier, obtenez le 2<sup>e</sup> spaghetti (de valeur égale ou moindre) GRATUITEMENT.

Limite d'un coupon par 2 personnes. Exclusivement en salle à manger. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non monnayable. Valable à Trois-Rivières seulement. Expiration 29 avril 2017

**SPA MAURICIE**

40 ans

Trois-Rivières Allstars, mâle Domestique, 5 ans  
Shawinigan Rocky, mâle Épagneul Breton, 6 ans et demi

Un animal de compagnie **POUR LA VIE!**

[www.spamauricie.com](http://www.spamauricie.com) • Facebook

5000, boulevard Saint-Jean, Trois-Rivières 819 376-0806  
2800, rue des Contremaîtres, Shawinigan 819 538-9683

**L'HEBDO Journal** .com

www.hebdojournal.com

POUR NOUS JOINDRE  
635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7  
Tél. : 819 379-1490 Téléc. : 819 379-0705  
Annonces classées : 1 866 637 5236  
redaction.hj@tc.tc  
www.hebdojournal.com

RÉSEAU SÉLECT

Direction RÉGIONALE RÉGION ouest  
Vice-président des opérations : Nicolas Faucher  
Directrice générale régionale : Véronique Gauthier  
Directrice générale : Amélie St-Pierre  
Directrice support aux ventes : Katy Champagne  
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette  
Directrices Stratégies Médias : Nathalie Martel, Catherine Larochelle  
Spécialiste en formation, stratégies ventes et produits : Yannick Boulanger  
Conseillers en solutions médias : Claude Martin, Marc Lemire, Claudie Perreault, Claudia Bergeron, Catherine Deschênes  
Coordonnatrices aux ventes : Josianne Magny, Claire Chevalier, Nathalie Gauthier

Convention de la poste-publication #40050124. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Qc) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. L'Hebdo Journal ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans l'Hebdo Journal sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Directeur régional de contenu : Sylvain Dupras  
Chef du contenu : Bernard Lepage  
Journalistes : Jonathan Cossette, Audrey Leblanc, Marianne Côté, Marie-Eve B. Alarie (maternité), Marie-Eve Veillette, Stéphanie Paradis  
Directeur distribution : André Charette  
Superviseuse distribution : Manon Lafrance  
Commis distribution : Chantal Casabon  
Chef entrepôt : Pascal Hould  
Manutentionnaire : Stéphane Turcotte

Atelier : Publi-Production, Danielle Devault, directrice  
Impression : Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c., division Transcontinental Transmag, 10807, rue Mirabeau, Anjou  
Distribution : Distribution Transcontinental inc. Division Publi-Sac Mauricie  
Publié par : Médias Transcontinental S.E.N.C.  
Président : François Olivier  
www.medias-transcontinental.com

MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC www.fsc.org FSC® C011825

tc • MEDIA Veuillez recycler ce journal

# Un nouveau skatepark au parc des Ormeaux

La Ville travaille en collaboration avec trois jeunes skaters

MARIANNE CÔTÉ  
marianne.cote@tc.tc

**SKATEPARK.** Les amateurs de planche à roulettes auront bien un nouvel air de jeu digne de ce nom pour exercer leurs prouesses à Trois-Rivières. Un projet de revitalisation extrême du skatepark des Ormeaux est sur la planche à dessin d'un groupe de jeunes planchistes. Et le futur aménagement de style plaza sera bâti à la dure, en béton s'il vous plaît!

Le skatepark des Ormeaux a été aménagé dans le secteur Cap-de-la-Madeleine aux abords d'une piste de BMX. Si celle-ci fait le bonheur des amateurs de vélo extrême, c'est tout le contraire du terrain voisin réservé aux planchistes. Il n'est pas sécuritaire, pas adapté et surtout, il est en très mauvais état.

## Un championnat de skate à Trois-Rivières?

Le parc des Ormeaux accueillera bientôt de nouvelles installations et pourquoi par des championnats. En effet, le maire Yves Lévesque n'a pas caché son rêve d'organiser ce genre de compétition. Des planchistes de partout afflueraient à Trois-Rivières, note-t-il. D'ailleurs, le skateboard aura bientôt une nouvelle vitrine. La discipline sera intégrée au programme des Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

## Du skateboard bientôt sur les pistes cyclables

Dès cet été, les planchistes auront l'autorisation officielle de rouler sur les pistes cyclables du réseau trifluvien. «Il fallait adapter notre réglementation à la réalité d'aujourd'hui. Le skate est un mode de transport actif, au même titre qu'un vélo», a convenu le directeur de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville. Le conseil municipal aura à se prononcer sur ce sujet sous peu.

Présentement, le parc est composé de cinq modules en métal déposé sur une grossière couche d'asphalte fatigué par nos hivers rigoureux. «Ça ne roule pas bien», a soutenu Jean-Félix Massicotte, l'un des instigateurs de cette révolution urbaine qui se dessine.

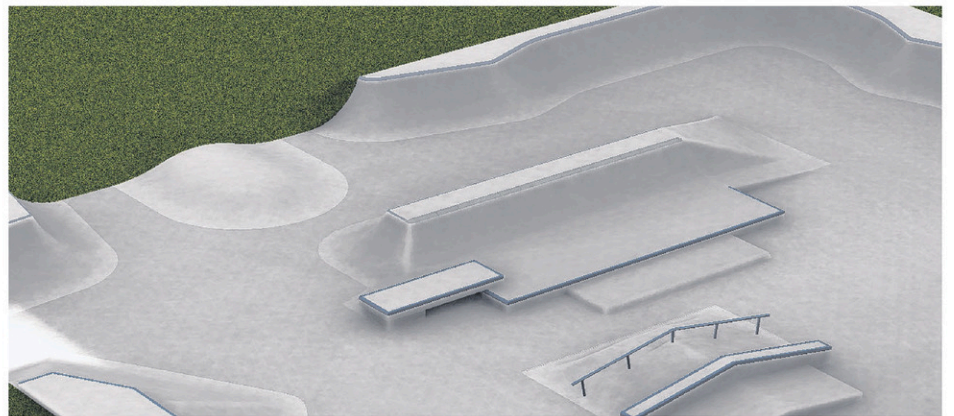
Les six autres aménagements dédiés aux adeptes de la glisse en ville sont tous aussi désuets. «C'est déplorable», ne s'est pas gêné pour dire le directeur de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville, Jean-Marc Bergeron. «On va se dire les vraies choses, nous sommes très en retard comparés à de nombreuses autres villes comme Toronto», a admis M. Bergeron.

La communauté trifluvienne de skaters n'a pas été très gâtée au cours des dix dernières années, estime-t-il. La Ville a remplacé quelques rampes rongées par la rouille, mais rien pour répondre aux besoins des planchistes.

Après avoir consulté d'autres passionnés comme lui, Jean-Félix en est venu à la conclusion qu'un investissement était nécessaire! En 2015, il a été frappé à la porte du bureau des loisirs avec en main plus de 300 signatures de skaters l'appuyant dans ces démarches. Mais il n'était pas seul. Kirk Dinan et Yanick Nolet – tous les deux impliqués dans la communauté du skateboard, le premier à La Tuque et le deuxième à Montréal – s'étaient déplacés avec le même objectif: faire entendre les besoins des planchistes.

Et ils ont été écoutés. Le trio a passé les deux dernières années à imaginer, à dessiner et à modéliser la configuration de la future aire récréative qui reléguera aux oubliettes l'actuel skatepark des Ormeaux en collaboration avec la Ville.

Il était impensable pour le directeur du bureau de la culture et des loisirs de faire cavalier seul dans ce projet. «Si l'on voulait faire quelque chose de beau, ça prenait des connaissances en la matière. Et qui de mieux que des utilisateurs de ce type d'aménagement pour élaborer les plans d'un skatepark», s'est demandé, M. Bergeron. «Nous, on n'en fait pas de skate», a-t-il lancé en riant.



Le plan dessiné par l'étudiant en génie mécanique, Jean-Félix Massicotte, est une première esquisse du projet du futur skatepark. Il ne s'agit pas du plan final.

(Photo gracieuseté – Jean-Félix Massicotte)

## Un investissement de 425 000\$

L'un des plus beaux au Québec promet le maire Lévesque

MARIANNE CÔTÉ  
marianne.cote@tc.tc

**BÉTON.** Il aura fallu deux ans avant que le comité de jeunes finalise ses propositions. Au début du mois de mars, les planchistes ont été à la rencontre du maire de Trois-Rivières pour présenter leur projet. Ils ont été convainçants puisqu'un montant a déjà été mis sur la table par la mairie.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les décideurs municipaux ont autorisé un emprunt de 645 000\$ pour la réalisation de divers projets en loisirs. De cette somme, 425 000\$ ont été débloqués pour la revitalisation du parc des Ormeaux. «On a été surpris du montant investi. On ne s'attendait pas à autant d'argent», s'est réjoui Jean-Félix.

L'investissement permettra de démanteler les installations actuelles pour construire un nouveau parc de planche à roulettes de sept à huit modules. Exit le vieux mobilier désuet et les fissures dans l'asphalte. La crème de la crème pour la création d'un skatepark, le béton, serait privilégiée pour la construction de ce nouveau parc.

«Il n'y a rien de mieux comme surface», a assuré Jean-Félix qui fait du skate depuis de nombreuses années. Le prix dispendieux en vaut effectivement la chandelle. La matière permet une plus grande

créativité dans les formes de glisse urbaine en plus d'être reconnue pour sa durabilité. La surface est lisse et par le fait même, sécuritaire.

Du côté de la Ville, on promet un résultat à la hauteur des attentes. «Ce sera l'un des projets du genre les plus remarquables au Québec», a déclaré le maire Yves Lévesque.

Les appels d'offres seront bientôt lancés afin de finaliser le design, car pour l'heure, les esquisses ne sont que de simples exemples de ce à quoi cela pourrait ressembler. Le chantier est initialement prévu à la fonte des neiges. Les travaux pourraient toutefois être reportés au plus tard au printemps 2018.

«Après celui-là, notre but est d'en faire un autre du côté ouest», a avancé le directeur des loisirs à la Ville.

## UNE SUBVENTION

La Ville Dsouhaite mettre la main sur une aide financière dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives. La demande se trouve déjà sur la table de travail du député de Champlain, Pierre-Michel Auger. Dans un monde idéal, «la subvention permettrait de couvrir 50% de la facture», espère M. Bergeron, ajoutant que cela donnerait davantage d'ampleur au projet.

**MEILLEUR PRIX GARANTI**

# ACHETONS L'OR

Bagues • Chaînes • Breloques • Boucles d'oreilles • Dents en or  
Pièces de monnaie • Lingots d'or • Platine  
Bijoux en argent sterling .925 • Bijoux de succession

**BIJOUGRAM**

78, rue Fusey, Trois-Rivières | 819 373-9521

Michel Bélanger

**GRATUIT POUR LES 50-64 ANS**

## EXPÉRIENCE RECHERCHÉE

La route vers l'emploi ↑

Prochain groupe : **24 avril 2017** (Inscriptions avant le 13 avril)

Vous êtes à la recherche d'un emploi et avez entre 50 et 64 ans?  
**Votre expérience est recherchée.** Laissez-nous vous aider!

819 376-1721, poste 2150  
[www.cegeptr.qc.ca/formationcontinue](http://www.cegeptr.qc.ca/formationcontinue)

Agir pour s'accomplir

CÉGEP TROIS-RIVIÈRES  
Formation continue et services aux entreprises

Québec

Canada

Service offert aux résidents de la Mauricie seulement.

# Un nouveau comité de toponymie à Trois-Rivières

MARIANNE CÔTÉ  
marianne.cote@tc.tc

**AFFAIRES MUNICIPALES.** Après plus de trois ans sans groupe de travail semblable, la Ville de Trois-Rivières aura de nouveau un comité de toponymie. Le conseil municipal a voté en faveur de sa création le 20 mars dernier afin de prévenir une autre controverse sur la place publique comme celle engendrée par les démarches pour «débaptiser» l'avenue des Draveurs.

L'initiative de cette résolution vient du conseiller municipal du district des Estacades, Pierre-Luc Fortin. Ce dernier a affirmé que sa démarche faisait suite à un «certain malaise» ressenti lorsque la décision de renommer l'avenue des Draveurs pour la rue Henri-Audet, en l'honneur du fondateur de l'entreprise Cogeco, a été prise.

On se souviendra que le conseil municipal avait entériné en grande pompe une résolution en ce sens, le 20 février dernier. Mais, après avoir essuyé de nombreuses critiques, la Ville de Trois-Rivières a annoncé qu'elle reculait seulement quelques jours plus tard. L'avenue menant à l'Amphithéâtre conservera ainsi son appellation historique.

Selon M. Fortin, une telle situation est survenue en raison d'un processus de toponymie inadéquat et dans lequel les élus n'ont que très peu de temps pour débattre. Les décisions sont parfois prises de façon précipitée, a-t-il déploré. «Ce sont des noms qui restent longtemps. Ils font partie intégrante de notre patrimoine collectif. Il est donc important de prendre le temps de bien faire les

choses et d'encadrer davantage la pratique pour éviter des erreurs», a déclaré celui qui est lui-même enseignant d'histoire.

Au cours des dernières semaines, l' élu a investi de son temps libre dans l'élaboration d'une politique de toponymie inspirée des pratiques de la Commission de toponymie du Québec et de ce qui se fait ailleurs, notamment dans les villes de Longueuil et de Gatineau.

Ce manuel permettra au nouveau Comité de toponymie, sur lequel siège M. Fortin à titre de président, de mieux encadrer les suggestions toponymiques visant une artère, un édifice municipal, un monument ou encore un parc.

Ainsi, selon la Politique de dénomination toponymique mise en place, aucun nom d'entreprise ne pourra être utilisé pour désigner une voie publique ou un lieu public alors que l'attribution d'un nom à consonance commerciale ou pouvant servir de publicité sera désormais à éviter.

De plus, le nom proposé devra nécessairement «mettre en valeur l'identité trifluvienne».

## «ÇA EXISTAIT DÉJÀ», MARTÈLE LE MAIRE

De son côté, le maire Yves Lévesque a semblé irrité par la «nouvelle» résolution, qu'il affirme en fait n'en être pas une. À de nombreuses reprises, l'échevin a répété qu'un comité semblable avait déjà été mis sur pied après la fusion municipale, en 2002. «Donner le mérite à quelqu'un pour quelque chose de nouveau, je n'ai pas de difficulté avec ça. Toutefois, on ne réinvente rien, puisqu'un tel comité existait déjà», a martelé M. Lévesque.



La polémique entourant le changement de nom de l'avenue des Draveurs n'a pas fini de faire couler de l'encre. (Photo TC Media - Marianne Côté)

Le comité municipal était cependant en «dormance» depuis 2015. Le conseil vient simplement de le «réactiver», a-t-il souligné, ajoutant au passage qu'une banque de 700 noms à honorer existait déjà et dans laquelle la Ville pigeait pour ses projets toponymiques.

Par ailleurs, ce comité devait reprendre du service sous peu, toujours d'après le maire Lévesque, puisqu'un travail colossal attend ces membres pour renommer les 350 parcs sur le territoire trifluvien.

À la suite des propos tenus par le maire, le conseiller municipal Pierre-Luc Fortin s'est dit attristé de voir son apport ainsi minimisé. «Je ne

comprends pas pourquoi il agit ainsi. Qu'est-ce que cela lui donne de ne pas vouloir m'accorder le mérite d'avoir ramené ça», s'est-il questionné.

Au sujet d'une banque de recommandations, l' élu a d'ailleurs indiqué qu'il n'était pas au courant de son existence, puisqu'aucun de ces 700 noms n'a été utilisé. C'est notamment vrai pour le secteur du District 55.

«À la place, c'est le promoteur du développement qui a choisi l'appellation des rues. Ce n'est pas normal! Il n'y a aucune règle qui a été respectée», a-t-il dénoncé. Une politique de toponymie claire permettra à l'avenir de mieux encadrer la pratique.



## Un projet d'agrandissement

Olymel semble mettre la table à un projet d'agrandissement de ses installations à Trois-Rivières. L'entreprise vient de faire l'acquisition d'un nouveau terrain adjacent à l'usine La Fernandière, qui lui appartient depuis l'été 2016.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, la ville de Trois-Rivières a conclu une promesse d'achat avec Olymel pour la vente d'un terrain vacant de plus de 40 000 mètres carrés situé dans le parc industriel des Carrefours. Le montant de la transaction s'élève à 393 614\$. Lors de la signature d'une première convention collective avec les employés de l'usine La Fernandière de Trois-Rivières, en décembre dernier, Olymel avait annoncé qu'un projet d'expansion était sur sa table à dessin. L'entreprise souhaite accroître les capacités de son nouvel établissement en plus d'y intégrer de nouvelles marques. (M.C.) (Photo TC Media - Archives)

# Une clinique de santé gérée par des super-infirmières

**AUDREY LEBLANC**  
audrey.leblanc@tc.tc

**SANTÉ.** Une nouvelle clinique de santé ouvrira ses portes à Trois-Rivières en mai. Unique en son genre au Québec, cette clinique sera coordonnée par des infirmiers praticiens et infirmières praticiennes spécialisés en soins de premières lignes (IPS-SPL). On les appelle communément les super-infirmières.

La Clinique de santé M sera située au 6535, rue des Alpes, suite 201, à Trois-Rivières dans le nouveau complexe Le Citadin. L'objectif du propriétaire de la clinique, le Trifluvien Nicolas Marchand, est d'offrir des soins accessibles et abordables.

Plusieurs services seront offerts sur place, dont des consultations, chirurgies mineures, bilan de santé annuel et renouvellement de prescriptions. De plus, les gens auront accès aux soins infirmiers complets, ce qui comprend notamment les prises de sang, les suivis de maladies chroniques et les changements de pansements.

Des super-infirmiers et super-infirmières s'occuperont des cas de type otite, bronchite, pneumonie, problèmes de peau, points de suture, santé sexuelle, problèmes musculo-squelettiques, etc. Seuls les patients qui ont

des problèmes de santé multiples et plus complexes, dont ceux qui prennent des médicaments très forts tels que des narcotiques, ne seront pas pris en charge à la clinique.

«Je veux qu'on soit capable de planifier un rendez-vous pour un client la journée même ou à l'intérieur de 24 heures, mentionne M. Marchand. Ce sera de deux à trois fois moins cher qu'ailleurs. Les gens vont pouvoir prendre rendez-vous en ligne. Il y a des partenariats avec d'autres professionnels de la santé, dont des médecins et des pharmaciens. On a des ententes avec d'autres collègues pour de la prise en charge ou faire d'autres suivis, dépendamment des cas.»

« Je veux qu'on soit capable de planifier un rendez-vous pour un client la journée même ou à l'intérieur de 24 heures. »

- Nicolas Marchand

«On voit beaucoup de personnes qui vont à l'urgence parce qu'ils n'ont pas de médecins de famille ou parce que leur médecin est loin, ajoute M. Marchand. L'urgence devient le dernier recours dans bien des cas, alors on leur propose une alternative.»



Nicolas Marchand, propriétaire de la Clinique de santé M. (Photo TC Media - Audrey Leblanc)

## UNE DOUZAINNE DE SUPER-INFIRMIÈRES

Une douzaine d'IPS-SPL se relayeront à la clinique de santé. Ces professionnels proviennent d'un peu partout en Mauricie et de la Rive-Sud. «On demeure tous dans nos GMF, mais on va investir du temps à la clinique», explique Nicolas Marchand, qui est lui-même un super-infirmier.

D'autres professionnels de la santé auront aussi un bureau à la clinique. «L'idée, c'est que les gens puissent avoir accès à plusieurs services sous un même toit. Il va aussi y avoir des bureaux à louer pour des médecins», souligne M. Marchand.

Ce dernier travaille sur son projet de clinique de santé depuis deux ans. Issu d'une famille d'entrepreneurs, il jumelle ses deux passions avec ce projet : la santé et la gestion. «Je viens

de Trois-Rivières et j'ai à cœur le développement de la région. J'aime ma ville et je veux encourager l'économie de ma région», confie-t-il.

Pour consulter la liste des soins offerts et en apprendre davantage sur la clinique : [cliniquem.com](http://cliniquem.com)

## Professionnels recherchés

La direction de la Clinique M est présentement à la recherche de personnel pour pourvoir les postes de secrétaire médicale, d'infirmier auxiliaire, d'infirmier technicien ou clinicien, ainsi que de coordonnateur administratif. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature directement en ligne ([cliniquem.com](http://cliniquem.com)).



## Regroupement des bingos T.R. Inc.

Venez visiter notre site  
WEB : [WWW.BINGOTR.COM](http://WWW.BINGOTR.COM)  
FACEBOOK : [Bingo 0'503](https://www.facebook.com/Bingo0503)

### Calendrier avril 2017

					Bar Vidéo-poker Loto-Québec Bienvenue au restaurant du bingo		
	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
	26 mars	27 mars	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1 <sup>er</sup> avril
<b>JOUR</b> 13:00	<b>SUPER BINGO 14 AVRIL</b> <b>6 TOURS DE 1 000 \$</b> <b>8 500 \$ GARANTI</b> <b>PLUSIEURS PRIX DE PRÉSENCE</b>				<b>JOUR</b> 3 500 \$		<b>JOUR</b> 3 500 \$
<b>SOIR</b> 18:45			<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 600 \$
	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril	7 avril	8 avril
<b>JOUR</b> 13:00	<b>CUMULATIF</b> 4 000 \$*				<b>JOUR</b> 3 500 \$		<b>JOUR</b> 3 500 \$
<b>SOIR</b> 18:45	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 5 400 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 600 \$
	9 avril	10 avril	11 avril	12 avril	13 avril	14 avril	15 avril
<b>JOUR</b> 13:00	<b>JOUR</b> 3 500 \$				<b>JOUR</b> 3 500 \$	<b>SUPER BINGO</b> 8 500 \$ garanti	<b>JOUR</b> 3 500 \$
<b>SOIR</b> 18:45	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>6 tours de 1 000 \$</b> prix de présence	<b>SOIR</b> 4 600 \$
	16 avril	17 avril	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril	22 avril
<b>JOUR</b> 13:00	<b>JOUR</b> 3 500 \$				<b>JOUR</b> 3 500 \$		<b>JOUR</b> 3 500 \$
<b>Soir</b> 18:45	<b>CUMULATIF</b> 7 500 \$*	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 500 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 600 \$
	23/30 avril	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril	29 avril
<b>JOUR</b> 13:00	<b>JOUR</b> 3 500 \$				<b>SOIR</b> 3 500 \$		<b>JOUR</b> 3 500 \$
<b>SOIR</b> 18:45	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 000 \$	<b>SOIR</b> 4 600 \$

18 ans+

Il est interdit de vendre ou de procurer à un mineur un livret, une carte de bingo ou un billet-surprise.  
Regroupement des bingos T.R. Inc. 503, blvd du St-Maurice,  
Trois-Rivières, Québec G9A 3P1 819 694-4585

\*Le cumulatif garanti si pas gagné antérieurement

Nous nous réservons le droit de changer l'horaire avec un pré-avis de 24 heures.

Lic : 201404014078-01 / Modifié 17/03/2017

courriel : [info.bingo@cgcable.ca](mailto:info.bingo@cgcable.ca)

**Important : Strictement défendu d'amener et manger le la nourriture de restaurant d'ailleurs**

# La promesse d'un papa à ses filles

Souper bénéfique au profit de la Fondation Leucodystrophie

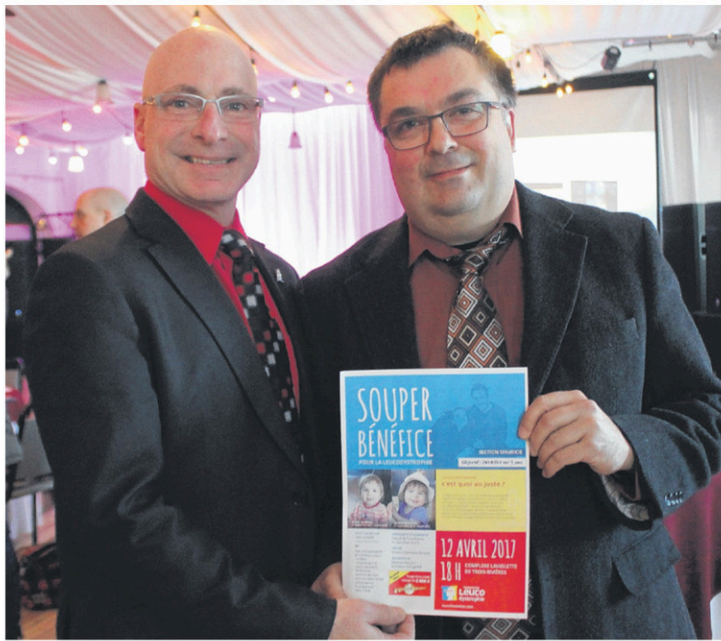
**JONATHAN COSSETTE**  
jonathan.cossette@tc.tc

**GÉNÉROSITÉ.** La Fondation Leucodystrophie, secteur Mauricie, organisera un souper-bénéfice le 12 avril, au Complexe Lavolette de Trois-Rivières. Le président, François Boudreau, est en mission face à cette terrible maladie qui lui a pris ses deux filles en avril 2014.

«Il s'agit d'un premier événement pour la Fondation Leucodystrophie. Ma femme et moi avons rejoint le conseil d'administration et ensuite, nous avons décidé de créer le secteur Mauricie dans le but d'amasser 200 000\$ sur 5 ans», commente François Boudreau, président au secteur Mauricie.

«Je revois encore mes filles me dire "Papa, que se passe-t-il? Aide-nous à survivre", alors que j'étais impuissant. Je leur ai fait la promesse de poursuivre leur combat dans le but de faire connaître la maladie, de pouvoir améliorer les recherches et espérer un jour d'en trouver la guérison», ajoute-t-il.

Les leucodystrophies sont des maladies qui atteignent la gaine de myéline, soit une matière



François Boudreau en compagnie de son ami, le député de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard. (Photo TC Media - Jonathan Cossette)

entourant la fibre nerveuse et qui permet la bonne conduction des messages nerveux. Chez les enfants, les messages voyagent donc plus lentement vers le cerveau.

Le président d'honneur, le député de Trois-Rivières Jean-Denis Girard, a lui aussi livré un touchant témoignage.

«François est un ami d'enfance. On a fait un paquet de choses ensemble! C'est un homme de cœur qui avait trois enfants avec Florence et les jumelles Ariane et Jasmine. Malheureusement, la maladie lui a enlevé ses deux jumelles. Regardez dans le dictionnaire et vous ne trouverez pas de mots existants pour un parent qui a perdu son enfant. Car ce n'est pas normal!», confie-t-il.

«Il leur a fait des promesses et aujourd'hui, il est encore là à s'impliquer. Pour moi, c'était tout naturel de m'impliquer également et d'accepter le rôle de président d'honneur. C'est une façon d'honorer le combat d'Ariane et de Jasmine et d'honorer le courage de tous les parents qui vivent ça.» La docteure Geneviève Bernard participera également à ladite soirée.

Le souper-bénéfice aura lieu le mercredi 12 avril à 18h, au coût de 140\$ par billet, cocktail et vin inclus. Les intéressés peuvent aussi se procurer le Plan commandite OR de 1000\$ qui comprend 4 billets; de la visibilité dans le menu déroulant de la soirée; une mention de votre nom lors de la soirée; et votre logo sur le programme de la soirée  
Info: [www.leucofondation.com](http://www.leucofondation.com)

## FONDATION RSTR

### Bal de princesses au profit de la pédiatrie

La Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR), en collaboration avec Uniprix Marc Dontigny, tiendra son 3e Bal de princesses au Salon de Jeux de Trois-Rivières, le samedi 22 avril de 13h à 16h. Le Bal de princesses se veut une expérience inoubliable pour les petites filles âgées de 2 à 10 ans, ainsi que pour leur accompagnateur. Dans le cadre de cet après-midi magique, ces dernières seront chouchoutées comme des princesses dès leur entrée remarquée sur le tapis rouge. Plusieurs activités sont au rendez-vous afin de créer l'émerveillement, avec entre autres: danse, cinéma, bricolage, confection de bijoux, coiffure, maquillage, manucure et bar à bonbons.

L'entièreté des fonds amassés dans le cadre de cette activité servira à l'achat d'équipements permettant notamment l'amélioration de la qualité des soins et de la qualité de vie lors des naissances et de l'hospitalisation des enfants au Centre hospitalier affilié universitaire régional du CIUSSS MCQ. Le coût du billet est de 50\$ et est valide pour une princesse et un accompagnateur. 30\$ par accompagnateur supplémentaire sont exigés. La Fondation invite les participantes à se costumer en princesse ou à vêtir leur plus jolie robe pour cet événement. Pour achat de billets ou information: [www.fondationrstr.com](http://www.fondationrstr.com) ou 819 697-3333, poste 53583.

On fête  
**PÂQUES**  
à votre **IGA!**



Course de lapins

Chasse aux  
**COCOS** de  
Pâques

**GAGNEZ**  
UN CHOCOLAT DE **PÂQUES!**

Le samedi 15 avril prochain,  
PERSONNAGES EN FÊTE

seront à votre  
**IGA Jean XXIII**



Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Apportez ce coupon au IGA Jean-XXIII, 6060, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières et courez la chance de gagner l'un des deux chocolats géants. Le tirage aura lieu le jeudi 13 avril 2017.



Le plaisir de  
**mieux manger**



**IGA**

**Supermarché Jean XXIII**  
6060, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières  
Tél. : 819 374-6060

# Pyrrhotite: l'attente tire à sa fin

MARIANNE CÔTÉ  
marianne.cote@tc.tc

**PYRRHOTITE.** Pour la première fois depuis le début de la crise de la pyrrhotite, le compteur de la liste d'attente du fonds d'aide aux victimes sera remis à zéro. La Ville de Trois-Rivières a enfin reçu les quelque 11,7 millions de dollars promis par Québec, ce qui lui permettra de réparer les 150 résidences rongées par le cancer sur cette liste.

En janvier dernier, le gouvernement du Québec avait promis de délier les cordons de sa bourse afin de renflouer le fonds d'aide aux victimes de la pyrrhotite en Mauricie. Après deux mois d'attente, les 17 millions de dollars supplémentaires ont finalement été distribués.

Lundi soir, en séance du conseil municipal, la Ville de Trois-Rivières a signé l'entente afin de toucher les 11 721 8000 millions de dollars

réservés à son territoire. Et autre bonne nouvelle, une fois ces fonds dépensés, la liste d'attente retombera à zéro, s'est réjoui le maire de Trois-Rivières. À ce jour, ce sont 622 résidences qui ont été levées depuis 2011 alors que 150 était toujours sur la liste d'attente pour une subvention.

«Dès cette semaine, 80 propriétaires vont recevoir le coup de pouce financier qu'ils attendaient pour aller de l'avant dans leurs travaux. Les 70 qui restent doivent encore compléter les documents nécessaires à l'obtention de la subvention, mais les démarches devraient être complétées d'ici trois mois», a estimé Yves Lévesque. En tout, 772 propriétés auront été réparées grâce au programme.

La crise ne tire pas à sa fin pour autant, a souligné le maire Lévesque. «On sait que plusieurs autres victimes admissibles au programme vont se rajouter, mais au moins, on sera parvenu à passer la liste d'attente actuelle.» D'ailleurs, le

deuxième montant de 10 millions de dollars versé par le gouvernement fédéral en soutien aux victimes sera versé au cours des prochaines semaines.

La Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite a reçu un nouveau coup de pouce financier de 45 000\$ de la part du gouvernement du Québec. Cette somme, attribuée par l'entremise de la Société d'habitation du Québec, lui permettra d'assurer le maintien de ses opérations et de sa



En tout, 772 propriétés auront été réparées grâce au programme. (Photo TC Media - Archives)

mission d'accompagnement auprès des personnes aux prises avec ce problème.

## AFFAIRES MUNICIPALES

### La neige coûte cher à la Ville

Les précipitations de neige qui sont tombées sur Trois-Rivières au cours des trois derniers hivers ont littéralement soufflé sur le budget annuel de déneigement de la Ville. Les chutes importantes de neige ont entraîné un dépassement des coûts estimés à 320 000\$. On se souviendra que le budget alloué aux opérations de déneigement est calculé sur une moyenne annuelle de 250

centimètres de neige. En tout, la Ville dépense chaque année 14 millions de dollars pour nettoyer ses artères après le passage de dame nature. Toutefois, la Ville a indiqué que les contrats de transport de neige ne sont pas basés sur un montant fixe. Le conseil municipal a accordé la somme de 320 000 \$ à l'entreprise Transporteurs en vrac de Trois-Rivières Métro pour des services rendus entre 2014 et 2017. (M.C.)

## COURS DE YOGA

### Session printemps

**Début : 3 avril pour 8 semaines**

**Inscriptions dès maintenant; places limitées**

**766, Thibeau, Trois-Rivières / 819.448.6163 / www.centreviniyogavitalite.com**

## Centre Viniyoga Vitalité

717728

Suivez-nous sur facebook



Centre communautaire de loisirs  
**Jean-Noël Trudel**

### Comment s'inscrire ?

Lundi au vendredi 9 h 00 à 21 h 00  
Samedi et dimanche 9 h 00 à 16 h 00

En personne : Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel 55 rue Mercier, Trois-Rivières, G8T 5R3  
Par téléphone : 819-374-4220 poste 0 avec Visa ou Mastercard / 5 \$ de frais par transaction

Visitez notre site internet au [www.centrejnt.com](http://www.centrejnt.com)

## CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

Tu es âgé entre 5 et 12 ans et tu as envie de passer un été actif et passionnant? Viens rejoindre notre équipe qui t'en fera voir de toute les couleurs.

**DU 26 JUIN AU 24 AOÛT**

- Thématiques hebdomadaires (exemples : les sports, la science, l'histoire, le cinéma, etc...)
- Baignade dans les piscines publiques de la ville
- Sortie enrichissante à chaque semaine
- Ateliers sur les saines habitudes de vie (activité physique-alimentation)
- Apprentissages éducatifs sociaux et culturels
- Excellent ratio enfant/animateur
- Et plus encore...

Inscription du 5 mai au 11 juin 2017 sur place au Centre Jean-Noël Trudel.



### Tarifs

(service de garde disponible de 7 h à 9 h et 16 h à 17 h 30)

### Sans service de garde

5 jours / 65 \$ 2 jours / 30 \$  
4 jours / 60 \$ 1 jour / 15 \$  
3 jours / 45 \$

### Service de garde inclus

5 jours / 85 \$ 2 jours / 40 \$  
4 jours / 80 \$ 1 jour / 20 \$  
3 jours / 60 \$

819 374-4220 ou visitez notre site internet au [www.centrejnt.com](http://www.centrejnt.com)

## DEK HOCKEY JUNIOR ÉTÉ 2017



### Groupe d'âges

- 3-4 ans : 9 h 00 à 9 h 55
- 5-6 ans : 10 h 00 à 10 h 55

**Durée : 10 semaines**

**Début : samedi 20 mai 2017**

**Responsable : Matthieu Duchemin**  
Coordonnateur à la programmation  
**Endroit : 245, rue de Grandmont**  
(surface extérieure de dek hockey)  
**Coût : 65 \$ (chandail inclus)**

Inscriptions des maintenant  
819 374-4220



**Programme structuré**  
**Apprentissages du Dek Hockey**  
**Joutes récréatives et amicales!**

Nous vous invitons à aller aimer notre page Facebook : Dek-hockey CCLJNT Trois-Rivières pour être au courant des nouveautés !

# La RGMRM à la recherche d'un site de dépôt

Les matières organiques devront être traitées d'ici 2020

**AUDREY LEBLANC**  
audrey.leblanc@tc.tc

**MATIÈRES ORGANIQUES.** La Régie de gestion de matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) sonde les villes et municipalités de son territoire afin de déterminer où seront traitées les matières organiques qui seront ramassées avec l'arrivée des bacs bruns d'ici 2020.

«On se donne l'année pour faire le tour, pour voir quelles sont nos options, indique

René Goyette, président de la RGMRM. Est-ce que ce sera un centre de compost, une usine de biométhanisation ou autre chose? On ne le sait pas encore. On explore les différentes avenues possibles.»

En mai, M. Goyette et des représentants de la Régie visiteront des centres de compost pour voir ce qui se fait ailleurs. «On va aussi regarder avec le privé pour voir quelle est la meilleure solution aussi sur le plan financier parce que c'est un gros investissement et c'est pour du long terme. C'est certain qu'il y a des



Si tout se déroule comme le prévoit la Régie, l'implantation des bacs bruns en Mauricie ne se fera pas avant la fin de l'année 2019.

(Photo TC Media - Archives)

est-ce que ce sera la meilleure option en fonction de ce que la Régie aura décidé? C'est ce qui reste à

municipalités plus propices à ça d'emblée parce qu'elles ont déjà sur leur territoire des sites d'enfouissement. Mais pour savoir où ce sera, c'est encore trop tôt pour le dire», soutient M. Goyette.

La Régie se positionnera à cet effet d'ici l'automne. Pour le moment, dans la MRC des Chenaux, seule la municipalité de Champlain s'est montrée ouverte à accueillir les matières organiques. De son côté, la MRC de Mékinac ne ferme pas non plus la porte.

«La MRC n'est pas fermée à l'idée d'accueillir les installations pour les matières organiques. Par contre, tout dépendra de ce qui sera fait, comment ce sera fait et à quel coût. On aurait de la place sur notre territoire pour ça, mais

voir», mentionne Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et représentant de la MRC de Mékinac à la RGMRM.

Quant à elles, les municipalités de la MRC de Maskinongé n'ont pas encore été sondées, mais devraient être interpellées prochainement. «Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait une municipalité qui soit intéressée à avoir sur son territoire un site pour accueillir les matières organiques, mais la Régie doit tout de même le demander. Ça prend un site assez grand et à l'écart pour éviter les problèmes liés aux odeurs. La Régie sondera toutes les municipalités concernées prochainement», indique Claude Boulanger, maire de Charette et représentant de la MRC de Maskinongé à la RGMRM.

## SALON DU PRINTEMPS DES ARTISANS

- Créations uniques exclusives, gourmandises, produits naturels, etc.
- Plus de 30 artisans
- Table de livres usagés, dîner sur place

**SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL**  
**9 h 30 à 16 h 30**

**SOUS-SOL ÉGLISE STE THÉRÈSE**

1350, 7<sup>e</sup> Rue, Trois-Rivières

Entrée gratuite! Tirage de prix aux visiteurs!

*Bienvenue*

**ASSOCIATION MARIE REINE**

7158831

**IGA**  
*extra* **Marché Paquette**  
**investit 75 000\$!**

*Nous avons rénové pour accueillir les vins du Québec!  
Nous avons construit une section spéciale pour réunir plus de 100 variétés de vins québécois.  
Venez les découvrir en magasin!*



**IGA**  
*extra* **Marché Paquette**  
3925, boul. des Forges  
Trois-Rivières

7176586

# La boîte à lunch «zéro déchet»

MARIANNE CÔTÉ  
marianne.cote@tc.tc

**ENVIRONNEMENT. 11h45. C'est l'heure du dîner à l'école alternative St-Sacrement de Trois-Rivières. Les jeunes ont déjà commencé à débarrasser le contenu de leur boîte à lunch sur les tables du service de garde. Et les contenants recyclés, les plats ainsi que les gourdes en plastique ont indéniablement la cote au détriment du jetable; une initiative «verte» d'un groupe d'élèves allumés.**

Tout juste avant de quitter pour la semaine de la relâche, les parents des 250 élèves de l'établissement primaire ont reçu une petite lettre signée par le Comité vert. Un groupe composé de huit élèves qui ont à cœur la santé de leur planète.

Leur nouvelle initiative? Le projet «contenants de plastique-recyclage». Ainsi, depuis le retour en classe, les élèves ont adopté la boîte à lunch «zéro déchet». On laisse de côté les petites boîtes en carton de jus, les collations emballées séparément et les sacs de types «ziploc».

Victor et Lorelei, deux des instigateurs du projet, s'assurent de montrer l'exemple aux plus petits. Les grands de sixième année ont leurs contenants lavables ainsi que leur gourde tous les midis.

Leur dîner terminé, les deux camarades s'installent dans un coin tranquille de la bibliothèque pour expliquer leur démarche au journal. Déjà, du haut de leurs 12 ans, ils savent que chaque petit geste pour l'environnement compte.



Lorelei et Victor, 12 ans, font de petits gestes simples et quotidiens, mais qui a de grandes répercussions pour l'environnement. (Photo TC Media - Marianne Côté)

«Notre planète va mal. Heureusement, les gens commencent de plus en plus à se mobiliser et à s'en rendre compte. Mais on n'est pas encore sorti du bois», lance Victor avec un grand sourire.

Pour inciter les autres élèves à prendre part au mouvement, un coupon est remis pour chaque plat réutilisable apporté. «Un tirage a lieu toutes les semaines. On peut ensuite gagner plusieurs articles», a souligné Victor en donnant l'exemple de la boîte à lunch.

- Est-ce que ça demande plus de préparation?

«Juste un peu d'organisation», a déclaré Lorelei, qui utilise des plats réutilisables depuis la maternelle. «Il suffit d'acheter en plus gros format et de remplir une bouteille réutilisable. C'est le même jus, mais c'est beaucoup mieux pour l'environnement!»

Mine de rien, les déchets ont diminué au service de garde.

«Ça prend des petites initiatives comme celle-ci pour faire bouger les choses», estime Victor. D'ailleurs, Lorelei et lui comptent bien poursuivre l'aventure à leur entrée au secondaire.

## AFFAIRES MUNICIPALES EN BREF

### La navette fluviale version bonifiée

La navette fluviale qui relie les berges de Trois-Rivières et de Bécancour en saison estivale reviendra pour une troisième année d'existence. Fort de son succès, le service a non seulement été renouvelé, mais aussi bonifié. En effet, les Trifluviens et leur voisin de l'autre côté du fleuve pourront entreprendre la grande traversée les samedis et les dimanches, à raison de trois voyages par jour. La navette fluviale sera en fonction du 1er juillet au 3 septembre. Bécancour et Trois-Rivières se partageront en deux la facture de 46 000\$ en vertu d'une entente formelle entre les deux villes. (M.C.)

### Le cœur du Cap-de-la-Madeleine bientôt «historique»

Le conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières a présenté un avis de motion, lundi soir, afin que soit cité comme site patrimonial plusieurs attraits touristiques du secteur du Cap-de-la-Madeleine. Ce sera notamment le cas du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, du parc du Moulin ainsi que de la maison Rocheleau. Avec cette citation municipale, le maire Yves Lévesque espère obtenir davantage d'aide financière afin de dynamiser les attraits touristiques de ce secteur. Cela ouvrira la porte à de nombreux projets, a-t-il souligné. (M.C.)



FORMATION EN  
**TRANSPORT PAR CAMION**  
À ST-CÉLESTIN  
Directement chez le transporteur  
**S.A.F. TRANSPORT**

Dès le 16 mai 2017

Formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Transport par camion:

- Durée de 4 mois;
- Programme en alternance travail-études;
- Financée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- Soutien financier possible;
- Critères d'admission du MEES et critères d'embauche de S.A.F. Transport;
- 8 places disponibles.

cftc.qc.ca

FORMATION GRATUITE



CENTRE DE FORMATION  
EN TRANSPORT  
DE CHARLESBOURG

Commission scolaire des  
PREMIÈRES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'INFORMATION  
Le mercredi  
5 avril 2017 à 19 h

805, Pays-Brûlé  
St-Célestin

Pour vous inscrire à la  
séance d'information:

819 379-5989, poste 1405

Commission scolaire  
du Chemin-du-Roy



Le plus GRAND CHOIX en Mauricie



**15%**  
de rabais sur tous  
les vélos en magasin

Certaines conditions s'appliquent  
Détails en magasin

spVelo  
roulez l'esprit tranquille

381-A, boul. Thibeau  
Trois-Rivières  
819 909-4123

**DERNIÈRE  
CHANCE**

# MÉGA VENTE de fermeture

**TOUT DOIT SORTIR!!**

Lot de  
sandales d'été

**50%**  
de rabais

**Bottes d'hiver**

**70%**  
de rabais

Lots  
de vêtements  
pour dame

**10\$**  
/chaque

Rég. Jusqu'à 89\$

**Bottillons western**

**Chaussures  
Alexandre**

**29<sup>99</sup>\$**  
29.99\$ rég. 139\$

**Tout est  
en réduction**

Contoura | Olang  
Blondo | amfibio

165, boulevard Ste-Madeleine, Trois-Rivières 819 693-9808

**Cuir des Forges**  
Manufacturier



**LIQUIDATION D'INVENTAIRE**

Jusqu'à épuisement des stocks

**SPÉCIAL MOTO,**  
tout le mois d'avril



Manteaux  
Sac à mains  
Portefeuilles



**HÂTEZ-VOUS,**  
notre inventaire diminue!



**4310, Boulevard des Forges, Trois-Rivières 819 694-1812**

(anciennement la bijouterie Édouard)

N'hésitez pas à mélanger plusieurs motifs et styles de coussins!

Osez un papier peint texturé pour un effet contemporain.

Discretion du rail ou de la fringue pour valoriser le pli.

Source Pinterest

## CHAMBRE D'INVITÉS...

Que l'on est bien chez vous... Ce sont des paroles que l'on souhaite entendre de la bouche de nos invités!

À la base, une toile sera appréciée pour l'intimité et l'opacité qu'elle procure afin de profiter d'une bonne nuit de sommeil. Ensuite, plusieurs choix s'offrent à vous, mais rien ne peut égaler l'apparence de rideaux confectionnés sur mesure. Un bel habillage de la fenêtre s'impose pour un cachet chaleureux.

Un chic voile avec ou sans motifs réduit la visibilité de l'extérieur et de belles tentures de chaque côté complètent l'habillage de la fenêtre. Que ce soit sur velcro, à plis wave ou même sur ripplefold, une installation au plafond donnera du prestige à la pièce et la fera paraître plus grande.

MAG2000.CA | Janvier 2017

SE RÉINVENTER  
PIÈCE PAR PIÈCE  
JULIE AUDET | DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR

## LES COMPLÉMENTS ...

Un beau lit douillet n'est pas à négliger non plus!

Qu'il s'agisse d'une douillette, d'une housse de couette ou même d'un couvre-lit, ils sont tous disponibles dans une vaste gamme de tissus, de tentures et de couleurs. Plusieurs formes de coussins décoratifs ainsi qu'un jeté peuvent aussi être utilisés pour agrémenter le tout. On peut aussi travailler avec les têtes et les pieds de lit qui seront composés de bois, de cuir, de métal ou de tissu.

Au final, ajoutez des touches de couleur afin de personnaliser le décor que vous aurez d'abord élaboré sur un fond plus sobre et neutre.

26

Dépositaire

**SICO**



**PROMOTION**  
**38.99\$** le 3.78 litres

(rég 49.99\$)

Pour un temps limité



**Raymond**  
DÉCORS

RÉSIDENTIEL ET D'AFFAIRES

**PROJETS CLEF EN MAIN...**

Service gratuit à domicile

991, boul. Thibeau,  
Trois-Rivières

819 375-9547  
raymonddecors.com

(Fermé le dimanche)  
suivez-nous sur

**SINGER**  
CENTRE LES RIVIÈRES

# MÉGA SOLDE DU PRINTEMPS

LA PROMOTION SE TERMINE LE 30 AVRIL 2017 / MISES DE CÔTÉ ACCEPTÉES \*QUANTITÉS LIMITÉES

**SINGER**

COURS DE FORMATION INCLUS GARANTIE EN MAGASIN

**SINGER 1408**

- 8 points de base/35 fonctions de points
- Boutonnière en 4 étapes
- Bras libre
- 3 positions d'aiguille
- Pression de pied presseur ajustable

**109\$** +TX

P.D.S.F. : 169\$

**SINGER**

COURS DE FORMATION INCLUS GARANTIE EN MAGASIN

**SINGER 3321**

- 21 points différents
- Enfile-aiguille automatique
- Boutonnière automatique 4 étapes
- Point extensible

**189\$** +TX

P.D.S.F. : 299\$

**SINGER**

**SURJETEUSE 14SH654**

- 1300 points à la minute
- Capacité de 3/4-fils
- 5 points de finition
- Entraînement différentiel

**349\$** +TX

P.D.S.F. : 549\$

COURS DE FORMATION INCLUS GARANTIE EN MAGASIN

**SINGER**

COURS DE FORMATION INCLUS GARANTIE EN MAGASIN

**SINGER HD 5523**

- Vitesse de couture extra rapide - 1100 PM
- Design en métal robuste
- Boutonnière automatique en une étape
- 23 points incorporés

**299\$** +TX

P.D.S.F. : 449\$

Suivez-nous sur **FACEBOOK SINGER LES RIVIÈRES**

OBTENEZ **15%** DE RABAIS

sur la laine et la tapisserie!



\*sur présentation du coupon



Avant d'acheter ailleurs, venez nous voir!  
**SINGER**

**CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES**  
(situé près de la Banque de Montréal) Entrée #3

**819 373-2228**



Mises de côté acceptées.

# Le plus GROS

## Marché aux puces de la Mauricie



7173751

**Plus de 100 exposants**  
Ouvert au public  
le dimanche seulement  
de 8h30 à 16h30

## Marché aux puces de la Mauricie

1463, avenue Cloutier  
(sortie 217 de l'autoroute 55)  
Shawinigan, Qc G9N 8G7  
Tél.: 819 537-4898

Site:  
www.marcheauxpucesdelamauricie.com  
courriel:  
produitssuperbes@hotmail.ca

## DES CHENAUX

# Pour les enfants défavorisés

Plus de 29 000 collations ont été distribuées par le CAB des Riverains

AUDREY LEBLANC  
audrey.leblanc@tc.tc

**MRC DES CHENAUX.** Il y a quelques années, le Centre d'action bénévole (CAB) des Riverains a mis sur pied un programme qui permet d'offrir deux collations par jour aux enfants défavorisés dans les écoles primaires de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Champlain, Batiscan, Saint-Prospier et Sainte-Anne-de-la-Pérade. Déjà, plus de 29 000 collations ont été distribuées.

En moyenne par année, 20 enfants reçoivent des collations, ce qui représente environ 13 familles. «On offre une pomme et un fromage par jour d'école par enfant, indique Audrey Brouillette, coordonnatrice du service au CAB. Le but, c'est que les enfants mangent deux collations par jour. On n'exige pas que ce soit la pomme et le fromage tous les jours, mais on exige que les enfants aient leurs deux collations par jour. Les parents peuvent prendre les pommes pour faire une compote et envoyer des raisins, par exemple.»

Au début de l'année, un formulaire est distribué à tous les enfants. En fonction de certains critères, le CAB détermine si les parents sont admissibles au service ou non. Ensuite, les parents sélectionnés ont rendez-vous une fois par mois pour récupérer les collations. Dans tout le processus, la discrétion demeure primordiale afin que les enfants ne puissent être identifiés.

«Tout ça a commencé par des enseignants d'écoles primaires du territoire qui nous disaient que certains enfants n'avaient pas de collation, raconte Marie-Claude Samuel, directrice générale du CAB. Comme on ne peut pas avoir les services du Club des petits déjeuners, on a décidé de mettre en place le programme des collations.»

Chaque année, ce sont les dons des partenaires qui permettent au Centre d'action bénévole d'offrir le service. Le Verger Barry de Sainte-Anne vend des pommes à très bas prix jusqu'au mois de décembre. Récemment, DuPont Pioneer a fait un don de 3000\$ au CAB pour soutenir cette initiative.

Audrey Brouillette, agente des services - volet jeunesse au CAB des Riverains.

(Photo TC Media - Audrey Leblanc)



## SAINT-NARCISSE



## Nouvelle adresse pour Passion Repas

Depuis le début du mois de mars, l'entreprise de plats cuisinés maison Passion Repas de Saint-Narcisse a une nouvelle adresse sur la rue Notre-Dame. Un investissement de 75 000\$ a permis de tripler la superficie du commerce. La propriétaire, Manon Rousseau, a également fait l'acquisition d'une emballeuse à atmosphère modifiée, une machine qui permet la conservation des produits pendant deux semaines. «Ça permet de ne pas congeler les plats, donc les saveurs et les textures restent les mêmes», explique-t-elle. L'entreprise qui existe depuis maintenant 4 ans fournit plus de 300 repas et collations par semaine pour des garderies en milieu familial. Mme Rousseau a également des clients un peu partout en Mauricie. (A.L.) (Photo TC Media - Audrey Leblanc)

7 avril 2017

Soirée retrouvailles

Les anciens de la Picardène

Buffet et soirée dansante  
18 h à 23 h30



8 avril 2017

3<sup>e</sup> édition

Compétition de danse sportive

Bâtisse industrielle  
1760, ave. Gilles-Villeneuve  
Trois-Rivières, Québec

Pour info. :  
819.244.2531  
450.474.6416

DEFIDANSETROISRIVIERES.COM



tc MEDIA

Rouge 94,7 fm

trois-rivières

METRO plus Fournier

7125965

LE PLUS VASTE INVENTAIRE DE REMORQUE AU QUÉBEC !!!  
VENTE, LOCATION, RÉPARATION ET PIÈCES



REMORQUE



819 535-5188

585, Principale, Saint-Boniface  
www.remorquebellevoiture.ca

## COMMUNAUTAIRE

### ■ Réseau Hommes Québec

Rencontre d'information et de partage le jeudi 30 mars au sous-sol de la salle Félix-Leclerc, 1001 RG St-Malo 3-Rivières. Entrée à l'arrière.

### ■ Whist militaire Sainte-Anne-de-la-Pérade

Whist militaire du club optimiste le vendredi 31 mars à 19h30 au centre communautaire Charles-Henri Lapointe à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Info: Carmen Rompré 418-325-3514 / André Morin 418-325-2652. Laissez le message sur le répondeur.

### ■ Salon des Artisans

Samedi 1er avril de 9h30 à 16h30 au 1350 -7 e Rue Trois-Rivières (sous-Sol Église Ste-Thérèse). Créations exclusives, gourmandes, et produits naturels. Etc. Table de livres et dîner sur place. Gratuit. Par l'Association Marie Reine.

### ■ Journée d'intériorité

Ressourcement donné par Alain Dumont, ayant pour thème «LE BAISER DE FEU», le samedi 1er avril (9h à 16h) à Kermaria, 1193 bl. St-Louis, Trois-Rivières. Info et inscription: Jeanne d'Arc Trudel 819 375-5125.

### ■ Clé de l'amitié

Déjeuner 2 avril, 9h30 au Métabérouin. Souper au restaurant le Pêché Mignon, 329 St-Roch, Trois-Rivières, samedi 8 avril, 18h. Fin des réservations dimanche le 2 avril, 21h. Info: Danielle Carignan 819-371-7976.

### ■ ECKANKAR

Chant du HU public intitulé «L'ancien nom de

Dieu» le 2 avril à 10h30 au Centre ECKANKAR de Trois-Rivières, 53, rue Saint-Antoine. Info: 819-222-5226 (Alain).

### ■ Filles d'Isabelle Marie-Leneuf

Réunion mensuelle mardi 4 avril à 19h30 au sous-sol de l'église St-Laurent, rue de Malapart. Bienvenue à toutes! Info: 819-372-0282.

### ■ Personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan

Justice alternative Aux Trois Pivots : informations gestion de conflits par médiation citoyenne, le mardi 4 avril 13h30: 660, rue principale, St-Luc-de-Vincennes (local 1). Inscription obligatoire: 418-289-1390 / 819-840-0457.

### ■ Femmes Dynamiques de Trois-Rivières

Poursuite des activités au Centre Des Ormeaux, 300 rue Chapleau, Trois-Rivières de 13h30 à 15h30. Lundi le 3 avril: après-midi dansant. Mardi le 4 avril: assemblée, spectacle et danse. Info: 819-376-4382 / 819-377-1780.

### ■ Club de l'Âge d'Or Sainte-Marthe

Dîner le mercredi 5 avril à midi et souper le 15 avril à 17h30 à la salle Félix Leclerc, 1001 rang Saint-Malo Trois-Rivières. Info: M. Toupin 819-374-2595 / Mme Cordeau 819-374-0007.

### ■ Société de généalogie du grand Trois-Rivières

Atelier Les outils de recherche de la SGGTR le mercredi 5 avril à 19h au 100 rue de la Mairie, Trois-Rivières. Gratuit et offert au grand public. Inscription: info@sggtr.com ou 819-376-2691.

C'EST LE  
**TEMPS DES SUCRES**  
JAMBON FUMÉ  
SUR PLACE

**MARCHE BONICHOIX**

1395, rue Principale, Saint-Stanislas-de-Champlain  
418 328-3341

SOB19238-8553

\* Les achats doivent être effectués lors d'une même transaction. Les achats sont calculés sur le prix de la marchandise avant taxes, à l'exclusion des produits du tabac, billets de loterie, titres de transport, cartes-cadeaux et tout autre produit là où la loi l'interdit. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin ou à IGA.net.  
marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Sobeys Québec Inc.

7179076

# 11<sup>e</sup> ÉDITION DEFI EMPLOI DRUMMOND

63 EMPLOYEURS

# 1222 EMPLOIS À COMBLER

31 MARS

et

1<sup>er</sup> AVRIL 2017

HEURES D'OUVERTURE  
VENDREDI : 10 H À 19 H  
SAMEDI : 9 H À 12 H

CENTREXPO COGECO  
550, rue Saint-Amant  
Drummondville

DEFIEMPLOIDRUMMOND.COM

PARTENAIRES



Québec

COMMANDITAIRE  
MAJEUR :



PARTENAIRES  
MÉDIAS :

ENERGIE Rouge  
105,3 fm

TVA

l'Express





# AVRIL, Mois de la SANTÉ

## Pour une hygiène dentaire optimale, choisissez les bons outils!

Une bonne hygiène dentaire est essentielle à votre santé — buccodentaire et globale. Et pour préserver dents et gencives, utiliser les bons outils est primordial — de même qu'un nettoyage régulier chez le dentiste! En ce mois d'avril, Mois de la santé buccodentaire, voici quelques conseils pour faire des choix éclairés.

- **Dentifrice** : favorisez les dentifrices fluorés afin de mieux prévenir la carie. Autrement, la composition du dentifrice dépend de vos besoins. Par exemple, le nitrate de potassium réduit l'hypersensibilité dentaire, alors que le bicarbonate de soude est à éviter en cas de diète restreinte en sel. Vous avez des prothèses? Choisissez un produit non abrasif spécialement conçu pour ces dernières.
- **Brosse à dents** : privilégiez une brosse à soies souples et à tête arrondie ou ovale, ou une brosse électrique dont la tête est remplaçable et qui agit par oscillations et pulsations. Remplacez la brosse ou la tête au minimum tous les trois mois.
- **Soie dentaire** : choisissez selon vos préférences, car c'est la technique d'utilisation qui compte (au besoin, recourez au porte-soie ou à l'enfileur de soie). Vos dents sont très espacées? La brosette interdentaire pourrait s'avérer un meilleur choix — renseignez-vous!
- **Rince-bouche** : évitez les produits contenant



de l'alcool, lequel assèche les muqueuses, favorisant ainsi... la mauvaise haleine (eh oui!). Rappelez-vous que le rince-bouche est un soin complémentaire et qu'il ne remplace pas le brossage.

- **Gratte-langue** : un gratte-langue en plastique ou en métal est idéal pour nettoyer facilement et efficacement la surface de la langue.
- **Hydropulseur** : cet appareil est parfois recommandé pour réduire l'inflammation des gencives ou pour nettoyer les appareils d'orthodontie, par exemple.

Chose certaine, la meilleure façon de faire les bons choix selon vos besoins, c'est de demander conseil à votre professionnel de la santé buccodentaire — pensez-y!

## Que savez-vous vraiment de la carie dentaire?

Tout le monde le sait : pour prévenir les caries, il est essentiel de se brosser les dents et de limiter sa consommation de sucre... mais que savez-vous réellement à propos de cette maladie?

6. La carie peut entraîner un abcès.
7. Lorsque la carie atteint la dentine, la dent réagit au froid et à la chaleur.

### RÉPONSES

### VRAI OU FAUX?

1. La carie fait toujours mal.
2. Les bactéries présentes dans la bouche transforment le sucre en acide.
3. Les femmes enceintes sont plus à risque de développer des caries.
4. La pulpe dentaire se trouve juste sous la dent.
5. La carie est rare chez les enfants de 5 ans et moins.

1. Faux : au début, quand seul l'émail est touché, la carie n'est pas douloureuse. La douleur vive apparaît lorsque la carie atteint la pulpe dentaire.
2. Vrai : l'acide attaque ensuite l'émail, entraînant des caries — voilà pourquoi le sucre est l'ennemi numéro un des dents!
3. Vrai : la salive agit comme un nettoyant naturel, notamment en neutralisant l'acide. Or, lors de la grossesse, elle subit des changements et sa capacité antimicrobienne diminue, ce qui augmente les risques de caries.
4. Faux : elle est située au centre de la dent (la carie se développe vers l'intérieur de la dent, touchant d'abord l'émail, puis la dentine et, enfin, la pulpe).
5. Faux : c'est l'une des maladies les plus courantes chez les moins de 5 ans.
6. Vrai : la carie peut causer un abcès si elle se propage à l'ensemble de la pulpe.
7. Vrai : la sensibilité dentaire provoque une douleur brève et vive... ce qui est très désagréable!



Selon l'Association dentaire canadienne, près de 96 % des Canadiens de 20 à 79 ans ont au moins une carie.



**LE CENTRE DENTAIRE 3R**



**Dre Diamond**



**Dre Lemay**

- Dentisterie générale
- Esthétique et reconstruction du sourire
- Occlusion et trouble de la mâchoire

Transmission électronique aux assurances  
Programmes de financement disponibles

Acceptons les **URGENCES** **819 376-1323**

1020, boul des Récollets, Trois-Rivières | info@lecd3r.com

**mondentiste3r.com** 





**Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible**

**JEAN FUGÈRE, D.D.**  
**Denturologiste**

FACE AU CENTRE LES RIVIÈRES  
1410, 3<sup>e</sup> rue, Trois-Rivières **819 376-6772**

# buccodentaire



## Aliments acides : à consommer modérément, pour l'amour de vos dents!

C'est bien connu, sucre et dents ne font pas bon ménage... mais saviez-vous que les boissons et les aliments acides ont aussi un impact sur votre santé buccodentaire?

En effet, lorsqu'ils sont ingérés en grande quantité, les produits acides (boissons gazeuses ou énergisantes,



agrumes, cornichons, vinaigrette, café, vin, friandises acidulées, etc.) peuvent entraîner une érosion dentaire. Pourquoi? Parce que l'acide « attaque » vos dents et en ramollit l'émail, en plus de provoquer une déminéralisation (dissolution du calcium de l'émail). Résultat? Vos dents sont plus sensibles à l'usure et à la carie. Par ailleurs, érosion dentaire et hypersensibilité au froid et à la chaleur vont généralement de pair. Il est donc important de prévenir ce phénomène, d'autant plus qu'il est irréversible — et si l'érosion atteint le nerf, un traitement de canal pourrait être inévitable...

La meilleure façon de prévenir l'érosion dentaire est de limiter votre consommation (quantité et fréquence) de produits acides. Or, lorsque vous en ingérez, quelques précautions sont aussi de mise. Par exemple, buvez les boissons acides avec une paille pour en réduire le contact avec vos dents et réservez-les pour la fin des repas, alors que la bouche contient une grande quantité de salive, laquelle favorise la neutralisation de l'acide. De



même, évitez les aliments acides en soirée, car vous produisez moins de salive durant votre sommeil.

Enfin, ne brossez surtout pas vos dents tout de suite après avoir consommé un produit acide : laissez le temps à votre salive de protéger l'émail, sans quoi celui-ci, ramolli par l'acide, risque d'être abîmé par la friction du brossage.

### LE SAVIEZ-VOUS?

Outre qu'ils favorisent la production de salive, le lait, le fromage et le yogourt sans sucre aident à diminuer l'acidité de la bouche. Pour obtenir le même résultat, vous pouvez également mâcher de la gomme sans sucre.

## VOUS N'ÊTES QU'À UN RENDEZ-VOUS DU SOURIRE RÊVÉ.

DÉVELOPPÉE PAR

**MALO CLINIC ET SOUVENT IMITÉE,**

la technologie **All-on-4™**  
vous redonne envie de sourire

ENEZ BÉNÉFICIER DE  
L'EXPÉRIENCE DE  
**DR THIERRY DHUYSER,**  
**DMD MRCD®**  
SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE  
BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

FINANCEMENT DISPONIBLE !

**1 855 6 ALL ON 4 | maloclinictr.ca**

**MALO CLINIC**

TROIS-RIVIÈRES



# Quatuor esca, du classique à la pop

En tournée avec Half Moon Run et Harry Manx

STÉPHANIE PARADIS  
stephanie.paradis@tc.tc

**MUSIQUE.** Le Quatuor esca, quatuor à cordes dont les racines sont trifluviennes, multiplie les collaborations d'envergure. Elles reviennent d'ailleurs tout juste d'une tournée en compagnie d'Half Moon Run et se préparent pour une tournée automnale avec Harry Manx.

La Quatuor esca est formé d'Édith Fitzgerald (second violon), de Sarah Martineau (alto), de Camille Paquette-Roy (violoncelle) et d'Amélie Lamontagne (premier violon). Les quatre femmes reviennent de leur quatrième tournée québécoise avec Half Moon Run.

Camille explique que HMR était à la recherche d'un quatuor formé et habitué de travailler ensemble. Après une première collaboration, elles ont fait leurs preuves et les gars du band les avaient déjà adoptées pour leurs tournées au Québec.

«C'est tellement plaisant de jouer avec eux! Ce sont des musiciens hors pair, comme j'ai rarement vu. Ils sont super disciplinés, et en même temps, ce sont des trippes. Ils finissent leur show, et ils vont jouer du piano et jaser de musique», raconte Camille.

Ce jumelage entre les deux formations est

aussi l'occasion pour le quatuor de bâtir avec eux. Ils ont créé de nouveaux arrangements, ont collaboré au second album et une collaboration est en vue pour le troisième.

«Je pense que les cordes viennent apporter une chaleur et un côté de véritable son acoustique au show. J'imagine aussi que l'apparition féminine qui vient balancer le band de gars est intéressante. On a une super belle interaction avec eux sur la scène, il y a une réelle chimie. Ce sont des moments vraiment forts», raconte la violoncelliste.

Half Moon Run, c'est une collaboration parmi une grande panoplie d'enregistrements studio et de tournées. Elles ont entre autres joué aux côtés des Cowboys Fringants, Diane Tell, Isabelle Boulay, Kim Churchill, Marie-Élaine Thibert, Martine St-Clair et Nadja, en plus de se retrouver régulièrement sur le plateau d'En direct de l'univers, animé par France Beaudoin.

## D'INGRID ST-PIERRE À JEAN LELOUP

Camille mentionne des rencontres marquantes, notamment une tournée aux côtés d'Ingrid St-Pierre dans une formule piano et cordes, ainsi qu'aux côtés de l'excentrique Jean Leloup.



Le Quatuor esca en tournée avec Half Moon Run. (Photo gracieuseté - Emmanuel Crombez)

«C'était très tranchant, très testostérone. C'était trois heures de show durant lesquelles il fallait aller au combat et livrer nos trippes! Jean Leloup, tu ne peux pas lui donner 98%, c'est 100%. Ça nous a forgées et on a appris beaucoup. Ça a été intense, mais ô combien formateur», raconte Camille Paquette-Roy.

Ces nombreuses collaborations ne sont que le témoignage de la polyvalence du Quatuor esca, qui peut aisément passer de la palette pop à la palette classique. Il est en effet important pour les quatre filles de continuer de donner des concerts en tant que groupe.

Dans ces différents styles, le quatuor sait s'adapter. «Notre conclusion, c'est que de la

musique, ça reste de la musique, et de l'interprétation, ça reste de l'interprétation. Il y a des conventions différentes, mais on a vraiment le goût d'amener le meilleur de l'un dans l'autre», conclut Camille.

Le Quatuor esca, anciennement le Quatuor 4ailes, sera de retour en Mauricie pour un spectacle au Conservatoire de musique de Trois-Rivières, là où trois d'entre elles ont étudié étant plus jeunes, le 7 avril prochain, en quatuor à cordes. Le quatuor féminin sera ensuite le 8 avril au Moulin Michel de Gentilly en compagnie de Sébastien Lépine, violoncelliste de Grand-Mère, dans un spectacle intitulé *Imagination 5.1*.

## CE QUE LA BIBLE ENSEIGNE

### Jésus était-il Dieu?

La prétention unique du Nouveau Testament est certainement que Jésus était Dieu fait homme. De ce fait, Jésus n'y est pas présenté comme un bon enseignant moral, ou le fondateur d'un nouveau rituel religieux, mais comme Dieu fait chair. Lui-même s'est déclaré être la porte de la vie éternelle et le bon berger de ceux qui le suivent. Cette affirmation comporte des réalités qui peuvent échapper à une lecture superficielle. Il y a deux éléments de cette déclaration qui étonnent. Premièrement, qu'il se soit attribué le qualificatif « bon » révèle qu'il était Dieu puisqu'il avait déjà dit: « Il n'y a de bon que Dieu seul. » Mais encore plus étonnant est qu'il se soit désigné comme LE bon berger. Cette expression est une allusion claire au Psaume 23 où le roi David, 1000 ans plus tôt, avait écrit: « L'Éternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de verts pâturages, il me dirige vers des eaux paisibles. »

De plus, Jésus affirme qu'il connaît ses brebis par leur nom. Cela a un premier effet rassurant pour ceux qui le suivent: « Il me connaît personnellement. Pour lui, je ne suis pas un numéro, mais un être cher et unique. » Mais derrière cette idée simple sommeille un concept inévitable. Jésus affirme qu'il connaît ceux qui le suivent par leur nom. Une telle notion est compréhensible pour ses 12 disciples, mais lorsqu'elle est appliquée aux centaines de millions d'individus qui le suivraient, cela relève d'une capacité divine. En d'autres mots, aucun être humain simple ne possède une telle capacité. Donc, Jésus a affirmé être en possession de qualités divines.

La Bible enseigne que: « Jésus leur dit encore... Personne ne m'ôte la vie, mais je la donne de moi-même; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre: tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père. » (Jean 10:18) Vous voyez, la mort de Jésus n'est pas la mort d'un martyr submergé par ses ennemis. Ce n'est pas le résultat d'un complot, d'une trahison, d'un procès bidon, de l'abus de pouvoir d'un gouverneur romain (quoique toutes ces choses se soient produites). Sa crucifixion est le plan de Dieu pour le salut de l'humanité. Jésus a donné sa vie volontairement comme un sacrifice pour nos péchés. Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point (en enfer), mais qu'il ait la vie éternelle. Quoique sa mort soit suffisante pour tous, elle est efficace (avoir un effet) uniquement pour quiconque croit. C'est pour cela qu'il est écrit: « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »



Rev. Frédéric Colella

Faites parvenir vos questions à : *Ce que la Bible Enseigne*,  
80 Latreille, Trois-Rivières (Qué.) G8T 3E4 tél. : 819 378-1996  
E-Mail au : [eglise@vienouvelle.org](mailto:eglise@vienouvelle.org) Site Web : [www.vienouvelle.org](http://www.vienouvelle.org)  
Frédéric Colella est pasteur à l'Église Vie Nouvelle depuis 1997

CHRONIQUE PUBLICITAIRE

7064632



8-9 avril 2017 Salle Plein-Air Ville-Joie  
11441, Rue Notre-Dame O à Trois-Rivières (Pointe du Lac-route 138)



Samedi et dimanche: 10h à 17h

Entrée: 8\$ par jour ou 12\$ pour 2 jours

Incluant toutes les conférences Gratuit pour les 16 ans et moins

Produits santé, cosmétiques, herboriste, arts, musique, bijoux, encens, cristaux,  
Consultations, soins, thérapeutes, méditation, psychologie, spiritualité...

Infos: Chantal Prud'homme 819-674-1049

[www.salonharmonie.com](http://www.salonharmonie.com)

>7165862

# Le théâtre trifluvien brillera en Norvège

La compagnie Les Sages Fous invitée par la Nordland Visual Theatre

STÉPHANIE PARADIS  
stephanie.paradis@tc.tc

**THÉÂTRE.** Les Sages Fous, compagnie de théâtre visuel trifluvien, s'envoleront vers la Norvège afin de terminer la création de leur prochain spectacle, *Tricycle*. Ils ont l'honneur d'être invités par le Nordland Visual Theatre, un des plus importants centres de production du monde de la marionnette.

C'est à Stamsund, un petit village au-delà du cercle polaire, que les artistes trifliviens vivront une résidence de création enrichissante de neuf semaines, en avril et en mai 2017. Ces deux mois seront l'occasion pour Les Sages Fous de compléter la création de leur dernière pièce: *Tricycle*.

«La dernière phase de création d'un spectacle est une des plus critiques. Ça prend vraiment du recul. J'ai l'impression que le cadre dans lequel on va créer va nous aider à obtenir le calme nécessaire pour étudier notre œuvre et la figoler», explique South Miller, metteure en scène et directrice artistique.

«C'est un temps qui est difficile à trouver dans la vie quotidienne qui roule trop vite. On espère que cette expérience va nourrir le spectacle et va le placer sur les bonnes routes pour qu'il puisse faire du chemin», ajoute-t-elle.

Le Nordland Visual Theatre offre des conditions de création optimales. En plus de participer financièrement et logistiquement à la production, celui-ci accueille toute l'équipe, mettant à disposition ses nombreux ateliers de



Sylvain Longpré, patenteux et scénographe, South Miller, metteure en scène et directrice artistique, ainsi que Jacob Brindamour, dompteur de marionnettes.

(Photo TC Media -Stéphanie Paradis)

fabrication, espaces de bureau, une salle de répétition et une salle de spectacle.

Le fait d'être coproduit à Stamsund constitue pour le spectacle une exceptionnelle carte de visite. Cela permettra aux Sages Fous de se voir ouvrir des portes en Scandinavie et en Europe pour des tournées futures.

«On rentre dans une famille de théâtre visuel, car ils sont très fidèles. Ils ont tendance à réinviter les mêmes compagnies pour faire d'autres coproductions après. Pour nous, c'est une chance abso-

lument inouïe», soutient Mme Miller.

La première mondiale de *Tricycle* sera présentée les 29 et 30 mai 2017 au Stamsund Internasjonale Teaterfestival. Ils parcourront par la suite 1500 kilomètres dans les montagnes de la Norvège pour arriver à Bergen, pour un total de huit représentations.

Les Sages Fous sont seulement la deuxième compagnie canadienne à avoir été invitée au Nordland Visual Theatre, ce qui témoigne de la notoriété acquise par la compagnie trifluvienne.

«On rentre dans une famille de théâtre visuel, car ils sont très fidèles.»

- South Miller

«On entend parler de cet endroit depuis 10 ans et ça nous fait rêver. On est très fébrile et excité d'avoir la chance de participer à ça!, conclut la directrice artistique.

La compagnie espère pouvoir présenter son spectacle *Tricycle* lors de sa Saison de théâtre insolite l'été prochain, mais quelques détails restent à confirmer. À surveiller!

## Tricycle

Tricycle est un mystérieux duo entre un homme et son vélo. C'est un spectacle visuel de transformation et métamorphose. Un renégat du monde de la foire roule sur un tricycle en tirant une remorque remplie d'objets qui semblent insignifiants: des boîtes et des bouts d'objets rouillés et brisés. Mais ce bric-à-brac abrite ses secrets. Les boîtes contiennent ses souvenirs enfouis et ses rêves fragmentés. Son tricycle devient un complice, un passeur. La monture se transforme: roue de fortune, toile d'araignée, grande roue, femme magnifique ou bête féroce. Tricycle est un voyage sur des chemins de traverse, dans des ruelles sombres, à la croisée entre les mondes.

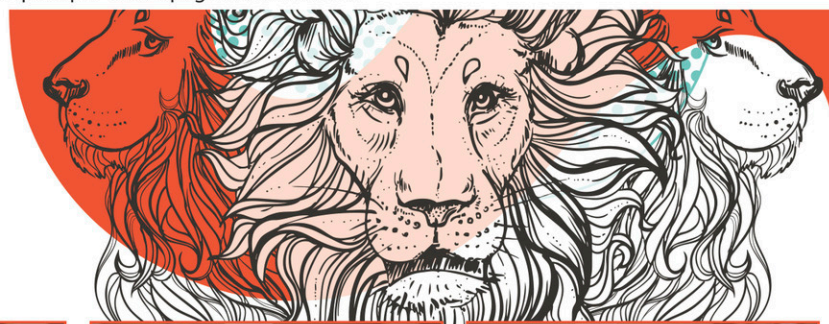
# ARTS EXCELLENCE

18<sup>e</sup> édition

## LES LAURÉATS

INITIATIVE DE  
**Culture**  
MAURICIE

PARTENAIRE MAJEUR  
**COGECO**  
PARTENAIRE MÉDIA  
**COGECOTV**



**PRIX HOMMAGE**  
Louise Paillé

COGECO  
COGECOTV



**PRIX DU ÇALO CRÉATEUR DE L'ANNÉE**  
Denis Massé

(représenté par Stéphane Robitaille)

Conseil des arts et des lettres  
Québec



**PRIX CRÉATION EN ARTS VISUELS DE L'ANNÉE**  
Annie Pelletier

CULTURE SHAWINIGAN



**PRIX LIVRE DE L'ANNÉE**  
Ariane Gélinas

Société Saint-Jean-Baptiste de MAURICIE



**PRIX PRODUCTION MÉTIERS D'ART DE L'ANNÉE**  
Alejandra Elena Basañes

VILLE DE LA TUQUE



**PRIX CRÉATION EN ARTS DE LA SCÈNE DE L'ANNÉE**  
Les Frères Lemay

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TROIS-RIVIÈRES  
Surprendre et ENRICHIR



**PRIX INITIATIVE CULTURELLE DE L'ANNÉE**  
Théâtre Expresso

LA FABRIQUE CULTURELLE.tv



**PRIX INITIATIVE VITALITÉ CULTURELLE DE L'ANNÉE**  
Les Créations Eldar

TOURISME MAURICIE



**PRIX RÉSEAU BIBLIO COQM**  
Bibliothèque Émilie-Bordeleau de Saint-Stanislas

RÉSEAU BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie



**MENTION COUP DE CŒUR DU JURY**  
Javier Escamilla



Amélie St-Pierre directrice générale, Katy Champagne directrice support aux ventes, Nathalie Martel directrice stratégies médias, Catherine Larochelle directrice stratégies médias



Suzanne Blanchette secrétaire de direction, Josianne Magny coordonnatrice aux ventes, Claude Martin conseiller en solutions médias, Marc Lemire conseiller en solutions médias, Claudie Perreault conseillère en solutions médias, Claudia Bergeron conseillère en solutions médias, Catherine Deschenes conseillère en solutions médias, Jean-François Boucher conseiller en solutions médias

# TOUTE LA VILLE en parle



Suivez-nous sur /hebdojournal @HebdoJournal • [www.lhebdojournal.com](http://www.lhebdojournal.com)

## JOURNÉES FOLLES CHEZ ÉNERGIE CARDIO



Vous avez manqué les portes ouvertes du Énergie Cardio qui se déroulaient du 18 au 22 mars? Bonne nouvelle, les promotions se prolongent jusqu'au 31 mars 2017. Jusqu'à 125 \$ de rabais sur l'abonnement annuel. Venez vivre l'expérience Énergie Cardio en faisant l'essai d'un de nos cours en groupe ou rencontrer un entraîneur certifié gratuitement. Téléphonnez-nous pour prendre rendez-vous. 819 697-1000. Toute l'équipe vous attend afin de vous aider à atteindre vos objectifs et être fier de vous.

Viviane Fiset, directrice Énergie Cardio Trois-Rivières

## RELEVEZ LE DÉFI DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER



Vivez une expérience unique et enrichissante! Du 3 au 11 juin 2017, marchez 200 km sur le Chemin des Sanctuaires, entre Notre-Dame-du-Cap et Sainte-Anne-de-Beaupré, et soutenez les personnes atteintes de cancer et leurs proches en amassant des fonds pour la Fondation québécoise du cancer. Inscrivez-vous dès maintenant! Communiquez avec Mme Francine Lacroix : 819 693-4242 ou [flacroix@fqc.qc.ca](mailto:flacroix@fqc.qc.ca)

## DES PERROQUETS POUR LA RELÂCHE



Les 10 et 11 mars derniers, le centre commercial Les Galeries du Cap a accueilli l'équipe de Perroquet Pirate dans le cadre des activités de la semaine de relâche.

Sur place, plus d'une trentaine de perroquets de différentes espèces ont émerveillé petits et grands. Les sympathiques propriétaires Marc et Martine, de même que leurs charmants amis à plumes, ont su gagner le cœur de tous. Merci aux nombreux visiteurs qui ont fait de cet événement un succès!

Marie-Eve Bolduc  
Adjointe aux promotions | Les Galeries du Cap

## INVESTISSEMENT MAJEUR, NOUVEAU LABORATOIRE À VOTRE FAMILIPRIX VERMETTE ET CHAMPAGNE-PARENT



Toute l'équipe de votre Familiprix Vermette et Champagne-Parent est fière de vous inviter à venir voir la toute nouvelle disposition de leur pharmacie et le tout nouveau laboratoire de prescription à la fin pointe de la technologie. Soucieux de toujours mieux vous servir et de vous offrir une sélection de produits des plus variés. Vos pharmaciens, Jérôme C. Parent et Daniel Vermette sont heureux de vous accueillir à votre Familiprix nouvellement rénové du 776 Boulevard du St Maurice, Trois-Rivières, (819) 374-6284. Votre référence en santé, conseils pratiques, consultations privées, aide à la prise en charge de votre santé, programmes et outils interactifs gratuits. N'hésitez pas à nous consulter !

## Surveillez notre agrandissement

livres d'occasion

- Vente
- Achat
- Échange

librairie  
livres d'occasion  
comptoir timbre



7174709  
819-379-1344  
780, boul des Récollets, Trois-Rivières

Offrez-vous des extras  
 ✓ Enca-dre  
 ✓ Choisissez-vous auprès de votre téléconseiller  
 ✓ Titre centré  
 ✓ Caractères gras

Vos  
Classées

# PETITES ANNONCES CLASSÉES

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur [VosClassées.ca](http://VosClassées.ca).

Heure de tombée: vendredi 10h00

Heures d'affaires du service téléphonique: lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Mode de paiement:  

À NOS ANNONCEURS: Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER  
ET TOUT VENDRE,  
près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER  
100 à 299

MARCHANDISE  
300 à 399

SERVICES  
400 à 599

EMPLOI ET FORMATION  
600 à 799

ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX  
VÉHICULES  
900 à 999

155 Fermes/fermettes

GENTILLY: maison 25x28 1-1/2 étage, garage 20x30, terre 81 arpents, 819-298-3399.

160 Terrains/Terres à vendre

SECTEUR Ste-Angèle, du jamais vue à partir de 16,000\$, 3 projets avec ristourne de la Ville. Domaine de la Tour. 1-877-857-0929

205 Logements/appartements à louer

!!! Coop. Ste-Madeleine: 5-1/2, 510\$/mois, libre, 3-1/2, 363\$/mois, juillet, rue Montplaisir, chauffés. Accès terrain, immeuble tranquille. 8 8 8 - 4 7 7 - 6 9 8 6, 819-475-9399

! 4-1/2, grand, Trois-Rivières, 500\$. Juillet ou avant, balcon. 819-372-4835 [www.renaissancecia.com](http://www.renaissancecia.com)

\* NOUVELLE ADMINISTRATION, 4-1/2, Shawinigan Promo 350\$/Mois. Un mois gratuit!  
 \* Libres maintenant  
 \* Électricité non incluse  
 \* Plancher flottant/céramique  
 \* Entrées laveuse, sècheuse,  
 \* Balcon, petits animaux acceptés.  
 Mme Lafontaine: 819-944-6964

1-1/2, 2-1/2, 3-1/2, Trois-Rivières, juillet ou avant, chauffés, éclairés. 819-372-4835 [www.renaissancecia.com](http://www.renaissancecia.com)

1 MOIS GRATUIT! BAIL D'UN AN St-Narcisse 3-1/2 et 4-1/2, immeuble neuf, près de tous les services, 3 rue St-Hilaire-des-Loges. 819-380-2823

3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 320\$, 400\$, 490\$. Rénovés, libres. Secteur Cap 819-944-8886

3-1/2, dans bungalow, demi sous-sol, chauffé, éclairé, semi-meublé, remise 4x8, stationnement déneigé. Pas de chien. Libre immédiatement, 340\$/mois. Secteur Cap en arrière du Tigre Géant, 819-691-1799

4-1/2, Shawinigan, Promenade St-Maurice, vue sur rivière! 650\$/mois. Libre immédiatement. 819-537-0434

LOUISEVILLE: grands 4-1/2, rénovés, tranquilles. Libres. Trois-Rivières: 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2. 819-228-1681, 819-609-0441

205 Logements/appartements à louer

4-1/2, Trois-Rivières, 3e étage, 420\$/mois, espace de rangement au sous-sol, galeries avant/arrière, stationnement déneigé, juillet possibilité juin, 8 1 9 - 5 3 8 - 9 2 5 5, 819-692-9255

5-1/2, Nicolet. Bien situé, près de tous les services, portes-patio avec balcon, balayeuse centrale, planchers et peinture refaits, idéal pour personnes retraitées ou couple. Libre mars, 585\$/mois. 819-698-6180

5-1/2, Trois-Rivières (Cap), 260 St-Maurice, ensoleillé, balcon, stationnement, juillet, 819-538-0088

BÉCANCOUR: 5-1/2, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux. Libre immédiatement, à partir de 480\$/mois. 8 1 9 - 6 9 6 - 7 5 8 6 514-632-7412

CAP: Beau et Grand 5-1/2, 2e étage Plancher bois franc Disponible 1er juillet. 640\$ chauffé, Jason 819-376-2495

GRAND-MÈRE: 21e Avenue, beau 3-1/2, r.d.c., stationnement, 370\$, Nicole, 819-538-9995

Grand 5-1/2, 2e étage, Lorette, 1er juillet, très propre, planchers flottants, patio, 548\$, 819-373-5012, 819-692-5113

Saint-Maurice, 4-1/2, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 5-1/2. Grands, style condo, logements neufs, bien insonorisés. Libres immédiatement. 819-692-5652

SHAWINIGAN, grand 3-1/2 entièrement repeint, entrées laveuse/sècheuse, près de la Plaza. 300\$/mois. Libre avril. 819-539-7744

SHAWINIGAN-SUD: 3-1/2, 450\$, chauffé, éclairé, plancher flottant, intercom, stationnement déneigé, prises, près hôpital/ Hydro Québec, références. Libre immédiatement. 819-537-5903 soir

SHAWINIGAN: 4-1/2 Cloutier, 2e triplex, rénové. 360\$. Visites Nicole 819-538-9995

SHAWINIGAN: Giguère, 2e duplex, 5-1/2, 380\$. Informations: Visites: Nicole 819-538-9995

205 Logements/appartements à louer

SHAWINIGAN: Lambert, beau 4-1/2, stationnement. 350\$. Informations, visites: Nicole. 819-538-9995

ST-SÉVERIN: 4-1/2, très propre, entreposage privé, (sous-sol), stationnements. Libre immédiatement. 418-365-3977

210 Logements/appartements chauffés à louer

4-1/2, rez-de-chaussée, 5-plex, 1 stationnement, chat permis, tranquillité, 590\$/mois, 408 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, 819-373-3542

A Grand-Mère: Grand 3-1/2, chauffé, éclairé, entrées laveuse/sècheuse, stationnement déneigé, intercom, conciergerie, piscine, près de tous les services. Pas de chien. 9h-21h: 819-533-5149

NOUVEAU 4-1/2 un mois gratuit! Situé au 2e étage d'un 6 logis, tranquille, Trois-Rivières milieu du Cap, libre maintenant, frais peints en blanc, chauffé, éclairé, stationnement, locker, possibilité lave-vaisselle mobile, (aussi 1er étage, libre 1er juillet), 520\$/mois, références requises, 514-690-0850

SHAWINIGAN: (Secteur Grand-Mère) grands 4-1/2, 5-1/2, libres immédiatement ou juillet. Chauffés, éclairés, rénovés, stationnement déneigé, conciergerie. Site boisé, près de tous les services. Piscine. Aucun chien n'est permis. Information 9h-21h 819-533-5149

SHAWINIGAN: Cartier, beau 3-1/2, semi-meublé, 350\$, informations visites Nicole: 819-538-9995

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec vote propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, [www.ScieriesNorwood.ca/](http://www.ScieriesNorwood.ca/) 400qn 1-800-408-9995, poste: 400QN.

320 Animaux

GROSSISTE nourriture pour chien Performance 32% protéines. 19.95\$/15 kg; haute protéine 27%/17.79\$; maintenance 22%/14.95\$ (prix quantité). Possibilité de livraison. 819-377-3015

365 Poêle/fournaise/bois de foyer

BOIS de chauffage sec, érable, hêtre, merisier, 95\$/la corde, 819-268-2488, 819-692-4694

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur et galvanisés etc. 819-221-5429, Cell: 819-690-5429

390 Ventes de garage/Marchés aux puces

MARCHÉ AUX PUCES, samedi 8 avril, au profit de "Prévention Suicide". Salle Maurice-Richard, 1,100 Ave des Iris, St-Angèle, 8h-16h. Location table 20\$. 819-609-1030

397 On demande

ACHETONS: électro, meubles, articles divers (congélateurs, outils, succession, etc.) Payons comptant. 819-263-2934

415 Massothérapie/Soins thérapeutiques

MASSOTHÉRAPEUTE, RMQ: (reçus), esthéticienne, (facial ou cure), épilation à l'électricité, soin des pieds, coiffure. Caroline: 514-632-1413

416 Activités sociales

POSTALIA PRINTEMPS 2017, TIMBRES/ MONNAIE, CARTES POSTALES, VIEUX PAPIERS, EXPOSITION, ACHAT, VENTE, ÉCHANGE. Samedi 8 et dimanche 9 avril, 10h à 16h. SFPQ, 5100 Boul. des Gradins, Québec. Entrée et stationnement gratuits.

424 Astrologie/occultisme

ANA Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

430 Comptabilité/Impôt

IMPÔTS PARTICULIERS Bacc. comptabilité 20 ans d'expérience Claude Hébert 819-376-3890

SERVICE à Domicile. Impôts. Informatisé. Informations/R.D.V. Jocelyn Cloutier 819-536-9006

446 Peinture/décoration

DANIEL, peintre tireur de joints, d'expérience. 819-979-3373

483 Compagne/compagnon

GARS cherche gars, 21-40 ans pour relation sincère durable. 819-626-0230

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 [www.sosaaq.com](http://www.sosaaq.com)

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-877-661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 6910 (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne.

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1-888-451-7661. Appelez #7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242 ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

courtageexpress.com PRÊT 500\$ à 1,000\$ lundi au vendredi 8h-17h. 1-888-994-4054

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. [www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca) 1-866-482-0454

EMPLOIS  
Propulsé par  
jobboom

555 Argent à prêter

PRÊTEUR hypothécaire privé de premier et deuxième niveau. Financement rapide peu importe votre région. Service professionnel. Nos taux sont compétitifs et nos conditions de financement flexibles. Financement Brison. 1-866-566-7081

585 Services financiers divers

TROP de dettes? Harcelé par vos créanciers? Reprenez le contrôle. Un seul versement par mois (0% d'intérêt) Bureaux à Trois-Rivières et à Grand-Mère pour vous servir. MNP Ltée, syndic autorisés en insolvabilité. 819-693-0004

605 Emplois divers

CAMELOTS motorisés 7 jours/semaine, de 4h à 7h am, voiture économique requise. Bonne rémunération. Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère. 1-855-895-3467

630 Santé/hospitalier

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires, 24 heures et +/semaine, 1 poste de jour et 1 poste de soir, pour travailler auprès d'une clientèle ayant déficit cognitif. Faxez C.V.: 8 1 9 - 3 7 6 - 8 7 6 4, residence\_trepanier@yahoo.ca

650 Bars/hôtels/restaurants

RECHERCHONS personne possédant et opérant un restaurant mobile (food truck) ou une personne voulant opérer un casse-croûte existant au camping La Tuque pour la saison 2017. 819-676-9267 ou edith@campingunion.com

685 Chauffeurs/Transports

RECHERCHE camionneurs(es) expérimenté(e) avec permis classe 1. Temps plein. Transport Québec/Ontario/Maritimes en flat-bed<sup>a</sup>. Équipement très récent. Bonne forme physique. 450-501-2035

RECHERCHE chauffeurs classe 1 Canada/USA. 819-336-5855

EMPLOIS

**TECNIC**  
GRAND FORMATEUR DE CONDUCTEURS

**FORMATEUR EN CONDUITE MOTO**  
À la recherche d'un défi stimulant et valorisant? Joignez-vous à l'équipe Tecnic!

- SECTEUR : TROIS-RIVIÈRES
- Patience, facilité à communiquer et autonome
- Expérience en conduite moto obligatoire (2 ans minimum)
- Diplôme de secondaire 5 ou l'équivalent
- Disponibilité : Jours, soirs et fins de semaine
- Salaire : 16,25 \$/heure

FAITES PARVENIR VOTRE CV par courriel à [admin.laval@tecnic.ca](mailto:admin.laval@tecnic.ca), par télécopieur au 450 681-0550 en mentionnant le poste ou postulez en ligne à [www.tecnic.ca/carrieres](http://www.tecnic.ca/carrieres).

**N°1 AU QUÉBEC**

>7104737

**Bernières**

Conducteur Usa

Nouveau contrat

à partir de Trois Rivières  
Travail à l'année pour plusieurs années.

Profitez de vos week-end en famille

Gagnez plus de 50,000 \$ par année

faites partie de l'équipe de première ligne

Appelez dès maintenant  
Guy Brochu 418 573 8730

Vous obtiendrez une entrevue dans les 5 jours suivants.

7174087



**REMERCIEMENTS**  
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveurs obtenues. J.M.D.

**RECYCLAGE**  
NATH Achat d'autos, ferrailles et métaux. Payons meilleur prix garanti de la région. Remorquage gratuit, service rapide, 6/7, reçus SAAQ. Payons en argent sur place. 819-244-4676

985 Autos à vendre

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2010 à 2016, léger dépôt, aucun endosseur. 1-866-566-7081  
financementbrisson.com

## AVIS PUBLICS

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que Catherine Gauthier, dont l'adresse de domicile est le 1837 rue Pruneau, St-Maurice, Qc G0X 2X0 présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Victor Bolduc en celui de Victor Gauthier Bolduc dont l'adresse de domicile est le 1837 rue Pruneau, St-Maurice, Qc, G0X 2X0.

Cet avis a été rempli et signé à St-Maurice, le 15-03-2017.

Par Catherine Gauthier

&gt;7173691



## Avis de décès

### CHÂTILLON, PHILIPPE 1952 - 2017



À Trois-Rivières, le dimanche 19 mars 2017 est décédé, à l'âge de 64 ans, M. PHILIPPE CHÂTILLON, époux de Mme Agathe Gosselin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Maude (Jacques Desfossés) et Marie-Philippe

(Jean-Nicolas Proulx), ses petits-enfants Antoine et Marguerite, sa mère Claire Simard (feu Jean-Paul Châtillon), sa sœur Micheline (Bernard Larocque), ses frères Marc (Cécile Corbeil) et Paul (Francine Bertrand), sa belle-sœur Guylaine Gauthier (feu François) ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire Magnus Poirier situé au 6825, rue Sherbrooke Est à Montréal le vendredi 31 mars 2017 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le samedi dès 12h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 1er avril 2017 à 14h en l'église St-Donat située au 6805, rue de Marseille à Montréal. La famille se rendra ensuite au cimetière Le Repos Saint-François D'Assise à Montréal.

&gt;7176112



trois-rivières

### Demande d'approbation référendaire

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 12/2017, de ce qui suit :

- 1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 12/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à même la zone RS-2035, la zone CL-2090 et d'y fixer les usages à autoriser ainsi que le cadre normatif afférent.
- 2 Ce second projet de règlement n° 12/2017 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).
- 3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
- 4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

#### DISPOSITIONS # 1 À 3

##### Objets :

- Créer la zone CL-2090 (commerciale locale) à même une partie de la zone RS-2035 (résidentielle).
- Dans la zone CL-2090 (commerciale locale) :
  - > autoriser, certains des usages à caractère commercial et de service faisant partie des grands groupes ou groupes d'usages suivants :
    - 500 Centre commercial;
    - 501 Immeuble commercial;
    - 522 Vente au détail d'équipements de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation et de foyer;
    - 523 Vente au détail de peinture, de verre et de papier tenture;
    - 524 Vente au détail de matériel électrique et d'éclairage;
    - 525 Vente au détail de quincaillerie;
    - 531 Vente au détail, magasin à rayons;
    - 537 Vente au détail de piscines et leurs accessoires;
    - 539 Vente au détail d'autres marchandises en général;
    - 54 Vente au détail de produits d'alimentation;
    - 56 Vente au détail de vêtements et d'accessoires;
    - 57 Vente au détail de meubles, de mobiliers de maison et d'équipements;
    - 581 Restauration avec service complet ou restreint;
    - 589 Autres activités spécialisées de restauration;
    - 591 Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers;
    - 592 Vente au détail de boissons alcoolisées et d'articles de fabrication;
    - 594 Vente au détail de livres, de papeterie, de tableaux et de cadres;
    - 595 Vente au détail d'articles de sport, d'accessoires de chasse et pêche, de bicyclettes et de jouets;
    - 597 Vente au détail de bijoux, de pièces de monnaie et de timbres (collection);
    - 60 Immeubles à bureaux;
    - 61 Finance, assurance et service immobilier;
    - 621 Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture;
    - 622 Service photographique (incluant les services commerciaux);
    - 623 Salon de beauté, de coiffure et autres salons;
    - 625 Service de réparation et de modification d'accessoires personnels et réparation de chaussures;
    - 631 Service de publicité;
    - 633 Service de soutien aux entreprises;
    - 638 Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes;
    - 639 Autres services d'affaires;
    - 642 Service de réparation de mobiliers, d'équipements et de machines;
    - 649 Autres services de réparation et d'entretien;
    - 651 Service médical et de santé;
    - 652 Service juridique;
    - 655 Service informatique;
    - 656 Service de soins paramédicaux;
    - 657 Service de soins thérapeutiques;
    - 659 Autres services professionnels;
    - 671 Fonction exécutive, législative et judiciaire;
    - 683 Formation spécialisée;
    - 699 Autres services divers.

> fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :

- mode d'implantation de type isolé;
- marge de recul avant minimale : 6 mètres;
- marges de recul latérales minimales : 6 mètres;
- marge de recul arrière minimale : 5 mètres;
- hauteur: 4 à 12 mètres;
- nombre d'étages: 1 à 2 étages;
- dimension minimale de la façade : 6 mètres;
- profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
- superficie d'implantation au sol minimale : 80 mètres<sup>2</sup>;
- superficie maximale de plancher : 2 500 mètres<sup>2</sup> à l'exclusion des centres commerciaux et des commerces d'alimentation où la superficie de plancher peut s'élever à 4 000 mètres<sup>2</sup>.

> fixer les endroits où l'accès des véhicules au terrain est autorisé et les normes d'aménagement d'une aire de transition (zone tampon de 5 mètres) faisant office d'écran visuel entre des usages à caractère résidentiel et à caractère commercial et de service.

Zone visée :

RS-2035.

#### Localisation de la zone visée :

La zone RS-2035 (résidentielle) est située entre les rues Grenier et J.-E.-Janvier, Marion, Voyer, Louis-Julien et approximativement les rues Bellefeuille et Brunet.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **6 avril 2017**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 20 mars 2017 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

#### OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 20 mars 2017 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 20 mars 2017 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 20 mars 2017, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 20 mars 2017 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 12/2017 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 12/2017.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

Téléphone : 819 372-4604

# AVIS PUBLICS



## Demande d'approbation référendaire District électoral de Pointe-du-Lac

Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, la résolution n° C-2017-0260 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 2732 du rang Saint-Charles.

2 Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble situé au 2732 du rang Saint-Charles contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

### DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

#### Objets :

- Autoriser, à certaines conditions, dans la zone NV-1020, sur le lot 1 307 612 du cadastre du Québec, les usages du grand groupe « 66 Service de construction » suivants :
  - 6611 Service de construction résidentielle (entrepreneur général);
  - 6612 Service de construction non résidentielle industrielle (entrepreneur général);
  - 6613 Service de construction non résidentielle, commerciale et institutionnelle (entrepreneur général);
  - 6616 Service d'estimation de dommages aux immeubles (experts en sinistre);
  - 663 Service de travaux de finition de construction;
  - 664 Service de travaux spécialisés de construction;
  - 6652 Installation d'extincteurs automatiques;
  - 6653 Installation d'équipements de réfrigération commerciale;
  - 6654 Installation d'ascenseurs et d'escaliers roulants;
  - 6655 Installation d'autres équipements techniques;
  - 6656 Installation de clôtures et de pavés autobloquants;
  - 6657 Pose résidentielle et commerciale de revêtements.

#### Zone visée :

##### NV-1020.

#### Localisation de la zone visée :

La zone NV-1020 se situe de part et d'autre d'une partie du rang Saint-Charles, approximativement entre le chemin Sainte-Marguerite et la rue des Écoliers, et comprend certains immeubles situés en bordure de la rue Blais.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **6 avril 2017**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 20 mars 2017 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

#### OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

## AVIS PUBLIC



## Demande d'approbation référendaire District électoral de Chavigny

Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, la résolution n° C-2017-0259 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé aux 2480/2550 de la rue Charbonneau.

2 Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble situé aux 2480/2550 de la rue Charbonneau contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

### DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

#### Objets :

- Autoriser, à certaines conditions, dans la zone IN-1265 (industrielle), sur les lots 1 207 072, 1 207 073 et 1 207 074 du cadastre du Québec, les usages principaux suivants :
  - 7222 Centre sportif multidisciplinaire (couvert);
  - 7313 Parc d'exposition (intérieur);
  - 7314 Parc d'amusement (intérieur);
  - 7395 Salle de jeux automatiques (service récréatif);
  - 7396 Salle de billard;
  - 7398 Entraînement ou récréation à l'aide de simulateurs;
  - 7413 Salle et terrain de squash, de racquetball et de tennis;
  - 7415 Patinage à roulettes;
  - 7417 Salle ou salon de quilles;
  - 7418 Toboggan (glissade d'eau);
  - 7419 Autres activités sportives (sont inclus les centres de tir à l'arc);
  - 7424 Centre récréatif en général;
  - 7425 Gymnase et formation athlétique (commercial);
  - 7481 Centre de jeux de guerre.

#### Zone visée :

##### IN-1265.

#### Localisation de la zone visée :

La zone IN-1265 (industrielle) est située sud-ouest de l'intersection des autoroutes 40 et 55, de part et d'autre d'une partie de la rue Charbonneau, approximativement entre le boulevard Jean-XXIII et la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. ».

5 Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **6 avril 2017**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 20 mars 2017 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

#### OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

## AVIS PUBLIC

il était, le 20 mars 2017 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 20 mars 2017 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 20 mars 2017, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;

- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;

- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 20 mars 2017 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Le dispositif de cette résolution accordant le second projet d'autorisation d'un projet particulier qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être inclus dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement  
et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par la résolution n° C-2017-0259;
- la résolution n° C-2017-0259.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que le dispositif ci-dessus explicité leur soit soumis pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière  
Téléphone : 819 372-4604



Assemblée publique  
District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 14/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à partir des zones RS-6024, RS-6026 et RS-6030, les nouvelles zones résidentielles RS-6135 et RS-6136.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

**DISPOSITIONS # 1 À 3**

**Objets :**

- Ajuster, sur la limite du cadastre officiel, la limite commune des zones RS-6024 et RS-6026 (résidentielles).
- Agrandir la zone RS-6030 (résidentielle) à même une partie de la zone RS-6024 (résidentielle).
- Créer les zones RS-6135 et RS-6136 (résidentielles) à même une partie des zones RS-6024, RS-6026 et RS-6030 (résidentielles).
- Dans la zone RS-6136 (résidentielle) :
  - > Autoriser, l'usage « 1000.1 Résidence unifamiliale, 1 logement » et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :
    - mode d'implantation de type jumelé;
    - marge de recul avant minimale : 6 mètres;
    - marge de recul arrière minimale : 8 mètres;
    - marges de recul latérales minimales :
      - un des côtés : 3 mètres;
      - deuxième côté : 0 mètre;
    - hauteur : 4 mètres à 12 mètres;
    - nombre d'étages : 1 à 2;
    - dimension minimale de la façade : 5 mètres;
    - profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
    - superficie d'implantation au sol minimale :
      - 70 mètres<sup>2</sup> dans le cas d'un bâtiment d'un étage;
      - 42 mètres<sup>2</sup> dans le cas d'un bâtiment de 2 étages.
- Dans la zone RS-6135 (résidentielle) :
  - > Autoriser, l'usage « 1000.4 Résidence multifamiliale, 4 logements » et fixer les normes d'implantation et les caractéristiques des bâtiments principaux suivantes :
    - mode d'implantation de type isolé;
    - marge de recul avant minimale : 6,5 mètres;
    - marge de recul arrière minimale : 8 mètres;
    - marges de recul latérales minimales :
      - un des côtés : 3 mètres;
      - deuxième côté : 4 mètres ou 3 mètres si les logements sont aménagés côte à côte;
    - hauteur : 7 mètres à 12 mètres;
    - nombre d'étages : 2;
    - dimension minimale de la façade : 8,5 mètres;
    - profondeur minimale du bâtiment : 6 mètres;
    - superficie d'implantation au sol minimale : 120 mètres<sup>2</sup>.
  - > Fixer la profondeur ainsi que les normes d'aménagement d'une aire de transition à localiser entre une résidence multifamiliale et une résidence unifamiliale érigée sur un terrain adjacent (écran végétal composé d'arbres et d'arbustes à planter, respect du boisé naturel existant);
  - > Prohiber toute plate-forme, ouverte ou fermée, située au-dessus du rez-de-chaussée à l'intérieur d'une cour latérale, donnant sur une aire de transition, ou à l'intérieur d'une cour arrière;
  - > Fixer des normes d'isolation visuelle relatives aux usages, constructions, bâtiments, équipements accessoires, cases de stationnement et garages privés isolés;
- Supprimer, au niveau des zones RS-6024, RS-6030, RS-6034 (résidentielles) et EV-6031 (espace vert), le tracé projeté de toutes les rues situées au nord de la rue de Moscou.
- Modifier, au niveau des zones RS-6024 et RS-6026 (résidentielles), le tracé projeté de la rue de Rome.
- Ajouter, au niveau des zones RS-6024, RS-6026, RS-6030 et RS-6034 (résidentielles) les tracés projetés des rues de Berlin, Cooke et d'Oslo.
- Ajouter, au niveau de la zone RS-6030 (résidentielle), une amorce de rue pour la rue de Rome.

**Zones visées :**

**RS-6024, RS-6026, RS-6030, RS-6034 (résidentielles) et EV-6031 (espace vert).**

**Localisation des zones visées :**

La zone RS-6024 (résidentielle) est située approximativement entre l'intersection des rues du Cardinal-Roy et Cooke et la rue des Prairies au niveau du parc Robert-Drouin.

La zone RS-6026 (résidentielle) est située approximativement entre les rues du Cardinal-Roy, des Prairies, de Londres et de Rome.

La zone RS-6030 (résidentielle) est située au sud-est de l'emprise des lignes de transport d'électricité et au nord-est du parc de Moscou.

La zone RS-6034 (résidentielle) est située au nord-ouest de la rue Cooke, entre le boulevard Thibeau et approximativement la rue du Cardinal-Roy.

La zone EV-6031 (espace vert) comprend le parc de Moscou.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
 

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
  - la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 14/2017;
  - le projet de règlement n° 14/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173019

# AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC



**Demande d'approbation référendaire**

Conformément à l'article 132 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard de l'une des dispositions du second projet de règlement n° 8/2017, de ce qui suit :

1 À la suite d'une assemblée publique de consultation tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le même jour, le second projet de règlement n° 8/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, dans la zone IN-3081, certains usages de type vente au détail de marchandises à prix d'escompte et d'occasion, la vente aux enchères et les marchés aux puces.

2 Ce second projet de règlement n° 8/2017 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin qu'un règlement contenant une de ces dispositions soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre tout règlement contenant l'une de ces dispositions à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative aux dispositions suivantes peut provenir de l'une des zones concernées.

**DISPOSITIONS # 1 et 2**

**Objets :**

Dans la zone IN-3081 (industrielle) :

- autoriser, les usages principaux suivants :
  - 5331 Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte;
  - 5332 Vente au détail de marchandises d'occasion et marché aux puces;
  - 5333 Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses, et ce, uniquement à l'intérieur d'un bâtiment principal;
  - 5693 Vente au détail de vêtements et d'articles usagés (sauf le marché aux puces) (Sont incluses les friperies);
  - 5931 Vente au détail d'antiquités (sauf le marché aux puces);
  - 5932 Vente au détail de marchandises d'occasion;
- autoriser, pour ces usages, les modes d'implantation des bâtiments principaux de types isolé, jumelé et contigu;
- prohiber les équipements d'étalage extérieur de marchandises, pour les usages 5331 Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte, 5693 Vente au détail de vêtements et d'articles usagés (sauf le marché aux puces) (Sont incluses les friperies), 5931 Vente au détail d'antiquités (sauf le marché aux puces) et 5932 Vente au détail de marchandises d'occasion;

**Zone visée :**

**IN-3081.**

**Localisation de la zone visée :**

La zone IN-3081 (industrielle) est située au sud-est de l'intersection des rues Therreault et De Grandmont.

- 5 Pour être valide, toute demande doit :
  - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
  - être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **6 avril 2017**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions ci-dessus :

- 6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 20 mars 2017 :
  - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
  - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

**OU**

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 20 mars 2017 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

**Note :** Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 20 mars 2017 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 20 mars 2017, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.
- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 20 mars 2017 et au moment de signer la demande :
  - être majeure et de citoyenneté canadienne;
  - ne pas être en curatelle;
  - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Les dispositions du second projet de règlement n° 8/2017 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées concernant le zonage en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 le second projet de règlement n° 8/2017.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que la disposition ci-dessus explicitée leur soit soumise pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière  
Téléphone : 819 372-4604

7173292

# AVIS PUBLICS



## Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 16/2017 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de remplacer une amorce de rue localisée au niveau de la rue du Marais.
- 2 En résumé, ce projet vise à remplacer une amorce de rue localisée du côté nord-est de la rue du Marais, au niveau d'une portion de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR ».
- 3 La portion de l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR » visée par la modification réglementaire est située entre la rue des Aulnaies et la rue du Marais.
- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :  
Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 16/2017 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173169



## Assemblée publique District électoral du Sanctuaire

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 130 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, un avis de motion a été donné afin d'annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement citant comme site patrimonial le cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine, incluant le site du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, le quai adjacent, la maison Rocheleau dite « Maison des Jésuites », le parc du Moulin et une partie du parc de l'école du Sacré-Cœur.
- 2 Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002), la Ville envisage de citer, comme site patrimonial, le cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine décrit ci-dessus pour sa valeur architecturale, emblématique, ethnologique, historique, identitaire, paysagère et urbanistique.
- 3 Le règlement de citation aura pour effet de rendre conditionnel à l'autorisation du Conseil l'octroi de permis ou de certificats d'autorisation pour le lotissement, la construction, la rénovation, la modification ou la démolition des immeubles localisés à l'intérieur du site patrimonial cité.
- 4 Au cours d'une séance qu'il tiendra le **mardi le 18 avril 2017 à 11 h 30**, à la salle Michel-Matteau à la Direction de l'aménagement et du développement urbain au Centre de services aux citoyens situé au 4655 de la rue Saint-Joseph à Trois-Rivières, le Comité consultatif d'urbanisme entendra toute personne intéressée à lui faire des représentations sur la citation de cet immeuble comme monument historique.
- 4 Après avoir pris l'avis du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la Ville de Trois-Rivières pourra adopter ce règlement.
- 5 Pour tous renseignements supplémentaires, nous vous invitons à vous adresser, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Télécopieur : 819 375-5865

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173004



## Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 15/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir le cadre normatif relatif aux matériaux de revêtement extérieur en vigueur dans les zones RS-6097, RS-6115 et RS-6133.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

#### DISPOSITIONS # 1 À 3

#### Objets :

- Dans les zones RS-6097 et RS-6133 (résidentielles), permettre des matériaux de revêtement extérieur de catégorie « B » (ex. : acrylique, déclin de bois, de dérivé du bois, d'acier, de vinyle) sur 100 % des façades arrière des résidences multifamiliales, de deux à quatre étages et de quatre à huit logements, et des garages attenants ou intégrés ;
- Dans la zone RS-6115 (résidentielle), exiger des matériaux de revêtement extérieur de catégorie « A » (ex. : bloc de béton architectural, brique, pierre) sur au moins 50 % des façades avant des résidences multifamiliales de quatre logements et des garages attenants ou intégrés.

#### Zones visées :

#### RS-6097, RS-6133 et RS-6115.

#### Localisation des zones visées :

La zone RS-6097 (résidentielle) est située à l'est et à l'ouest de la rue Mathieu-Jobin, et ce, entre la rue des Prairies et approximativement la rue Monique-Dupont.

La zone RS-6133 (résidentielle) est située au nord de la rue des Prairies, de part et d'autre d'une partie de la rue Exavier-Marchand.

La zone RS-6115 (résidentielle) est située approximativement entre les rues des Prairies et Fauteux, du côté est de la rue Monique-Dupont.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :  
Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
  - la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 15/2017 ;
  - le projet de règlement n° 15/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173038



## Assemblée publique District électoral des Vieilles-Forges

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 20/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'assouplir, dans la zone RS-8024, les exigences relatives aux matériaux de revêtement extérieur et d'y permettre la présence d'escaliers menant au deuxième étage en façade des bâtiments principaux.
- 2 Ce projet de règlement affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

#### DISPOSITIONS # 1 ET 2

#### Objets :

Dans la zone RS-8034 (résidentielle), dans le cas d'un bâtiment principal d'un usage « 1000.6 Résidence multifamiliale, 6 logements maximum », de type isolé :

- autoriser, des escaliers ouverts donnant accès au deuxième étage en cour avant, à la condition que :
  - ces escaliers respectent une distance minimale d'un mètre par rapport à une ligne de terrain ;
- et
- ces escaliers et la façade principale du bâtiment rencontrent certaines caractéristiques architecturales et paysagères.
- exiger qu'au moins 30 % de la façade principale soit recouverte de matériaux de revêtement extérieur de catégorie « A » (brique, maçonnerie ou autre matériau de même gamme).

#### Zone visée :

#### RS-8034.

#### Localisation de la zone visée :

La zone RS-8034 (résidentielle) est située approximativement entre les rues Tebbutt, Reynald-Juneau et Flamand.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :  
Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
  - la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 20/2017 ;
  - le projet de règlement n° 20/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173218



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral des Vieilles-Forges

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de planifier, à partir des zones RS-8031 et RS-8032, deux nouveaux secteurs résidentiels (2017, chapitre 40).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 40) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 40) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 40) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173262



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral de Saint-Louis-de-France

Conformément à l'article 59.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin d'agrandir les aires d'affectation du sol résidentiel « RS » et écologique « AE » à même une partie de l'aire d'affectation du sol rurale « RU » situées au sud-est du camping « Domaine au Grand R. inc. » (2017, chapitre 34).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 34) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 34) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 34) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173238



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral des Vieilles-Forges

Conformément à l'article 59.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de planifier deux nouveaux secteurs résidentiels à partir d'une partie de l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RS » située à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et de la voie ferrée de la compagnie « Chemins de fer Québec-Gatineau inc. » (2017, chapitre 39).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 39) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 39) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 39) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173261



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Avis d'entrée en vigueur

Conformément aux articles 361 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors de séances que son Conseil a tenues :

- le 12 décembre 2016, le Règlement autorisant l'entretien et la réparation de passages à niveau et d'ouvrages ferroviaires et décrétant un emprunt à cette fin de 1 350 000,00 \$ (2016, chapitre 193), lequel a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 20 mars 2017;
- le 6 février 2017, les résolutions et les règlements suivants :
  - Résolution n° C-2017-0117 autorisant un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 60 de la rue Perreault;
  - Résolution n° C-2017-0118 autorisant un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 2385 du boulevard Thibeau;
  - Résolution n° C-2017-0119 autorisant un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 2060 du boulevard Thibeau;
  - Résolution n° C-2017-0120 autorisant un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 3110 de la rue des Prairies;
  - Règlement modifiant le Schéma d'aménagement 87-11-52 afin d'autoriser, en plaine inondable, la reconstruction du pont enjambant le ruisseau Saint-Charles à la hauteur de la rue Notre-Dame Ouest (2017, chapitre 17), lequel a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 14 mars 2017;
  - Règlement modifiant le Schéma d'aménagement 87-11-52 afin d'autoriser, en plaine inondable, l'aménagement d'une passerelle piétonnière à l'embouchure du cours d'eau Sainte-Marguerite (2017, chapitre 18), lequel a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec le 14 mars 2017;
  - Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin d'autoriser, dans l'aire d'affectation du sol Rurale résidentielle « RR », deux usages « Activités agricoles » sur les lots 5 116 007 et 5 116 008 situés dans la zone RR-6517 que l'on retrouve du côté est de la rue des Prairies (2017, chapitre 19);
  - Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale d'une partie du centre-ville de Trois-Rivières (2017, chapitre 20);
  - Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser certains usages complémentaires dans le cas d'usages commerciaux de types récréatifs et de loisirs (2017, chapitre 21);
- le 20 mars 2017, les règlements suivants :
  - Règlement établissant un mode de tarification relatif à l'accès au parc de l'île Saint-Quentin (2017, chapitre 31);
  - Règlement modifiant le Règlement sur la gestion des contrats de la Ville (2011, chapitre 1) afin de corriger des coquilles, de clarifier des ambiguïtés et d'apporter des assouplissements (2017, chapitre 32);
  - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs exigibles pour l'obtention de permis ou certificats ou le traitement de certaines demandes en matière d'urbanisme et sur le montant des amendes découlant d'une infraction à certains outils d'urbanisme (2016, chapitre 51) afin de modifier le droit exigible pour l'installation d'un kiosque temporaire de vente au détail (2017, chapitre 41).

Ces résolutions et ces règlements sont actuellement déposés dans les archives du Conseil, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay, greffière

7173003



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 13/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de supprimer, dans la zone RR-9046 (rurale résidentielle), les usages « 5821 Établissement avec services de boissons alcoolisées (bar sans spectacle) » et « 5823 Bar à spectacles (sans nudité) ».
- Ce projet de règlement affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

#### DISPOSITION # 1

#### Objet :

- Supprimer, dans la zone RR-9046 (rurale résidentielle), les usages « 5821 Établissement avec service de boissons alcoolisées (bar sans spectacle) » et « 5823 Bar à spectacles (sans nudité) ».

#### Zone visée :

#### RR-9046.

#### Localisation de la zone visée :

La zone RR-9046 (rurale résidentielle) se situe de part et d'autre du boulevard Thibeau entre approximativement les rues Ruisseau-Martin et Gaston-Hardy.

- Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

- Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

- On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net

- On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 13/2017;
- le projet de règlement n° 13/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173013



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral de Pointe-du-Lac

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser, en plaine inondable, la reconstruction du pont enjambant le ruisseau Saint-Charles à la hauteur de la rue Notre-Dame Ouest (2017, chapitre 42).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 42) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 42) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 42) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173285

# AVIS PUBLICS



## ROY MÉTIVIER ROBERGE

SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

### LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Avis est par les présentes donné que 9065-0722 QUÉBEC INC., ayant exploité au 4450, boul. des Forges, bureau 250, TROIS-RIVIÈRES (Québec), a fait cession de ses biens le 16 mars 2017. La première assemblée des créanciers sera tenue le 6 avril 2017 à 14 :30 heures au Bureau de ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. du 25, rue des Forges, Bureau 316, TROIS-RIVIÈRES (Québec).

**ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.,  
SYNDIC**  
aux biens de **9065-0722 Québec Inc.**

25 rue des Forges, bureau 316, Trois-Rivières  
Téléphone : 819 379-3585 | Télécopieur : 819 375-6831

>7172507

## AVIS PUBLIC

### AVIS DONNÉ À : Reffaat Bouzid

Soyez avisé qu'une demande en : indemnité de relocation et dommages-intérêts

Portant le numéro : 326 759 / 152 017 0321

Concernant le logement situé au :

**5535 Vincent-Bélanger,  
Trois-Rivières, G8Y 3Y6**

A été déposée contre vous à la Régie du logement.

Vous pouvez prendre connaissance de la demande en vous rendant au bureau de la Régie du logement situé au :

100, rue Laviolette  
Rez de chaussée, bureau 10  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9  
514-873-2245  
1-800-683-2245

2017-03-21

>7178148



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral de Sainte-Marthe

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de créer, à même une partie de la zone RR-6515, les nouvelles zones AE-6560 et RR-6559 (2017, chapitre 37).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 37) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 37) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 37) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173253



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral de Pointe-du-Lac

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'autoriser dans la zone RR-1108, l'usage « 1000.1 Résidence unifamiliale, 1 logement » et de fixer le cadre normatif afférent à cet usage (2017, chapitre 33).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 33) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 33) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 33) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173230



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral de Sainte-Marthe

Conformément à l'article 59.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin de revoir la superficie maximale de plancher autorisée pour certains services d'entreposage au niveau de la future zone RR-6559 et de créer une nouvelle aire d'affectation du sol Aire écologique « AE » à l'extrémité sud-est de la rue Courteau, près de la rivière Champlain (2017, chapitre 36).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 36) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 36) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 36) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173246



trois-rivières

## AVIS PUBLIC

### Demande d'avis de conformité District électoral des Vieilles-Forges

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur la construction, sur la sécurité incendie, sur les branchements de service et sur diverses autres matières afférentes (2007, chapitre 169) afin d'ajouter des normes particulières de construction pour le drainage des fondations dans le territoire situé à l'est de l'intersection de la rue Tebbutt et du parc de la Piste-Cyclable (2017, chapitre 38).
- Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 38) au schéma d'aménagement de la Ville.
- Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :  
Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 38) au schéma d'aménagement.
- Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2017, chapitre 38) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173260



Assemblée publique  
District électoral du Sanctuaire

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 19/2017 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) afin d'y intégrer l'intention de citer, comme site patrimonial, le cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine, incluant le site du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, le parc du Moulin et la maison Rocheleau.
- 2 En résumé, ce projet vise à :
  - intégrer à l'orientation « *Mettre en valeur les composantes patrimoniales, touristiques et récréatives* » et au « Plan d'action » l'intention de citer, comme site patrimonial, le cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine, incluant le site du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, le parc du Moulin et la maison Rocheleau, dite « Manoir des Jésuites », comme derniers vestiges du berceau du développement du secteur de Cap-de-la-Madeleine pour leur valeur historique, architecturale ou identitaire;
  - intégrer au programme particulier d'urbanisme du noyau urbain central de la ville la mention du lien entre le site du sanctuaire, le parc du Moulin et la maison Rocheleau, dite « Manoir des Jésuites », comme derniers vestiges du berceau du développement du secteur de Cap-de-la-Madeleine pour leur valeur historique, architecturale ou identitaire;
  - remplacer au programme particulier d'urbanisme du noyau urbain central de la ville une intervention stratégique afin d'adopter un règlement de citation de site patrimonial dans le cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine incluant le cadre bâti et les espaces naturels du site du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, de la maison Rocheleau, dite « Manoir des Jésuites », et du parc du Moulin comme témoins du berceau du développement du secteur de Cap-de-la-Madeleine.
- 3 Le site patrimonial cité du cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine comprend le site du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et le quai adjacent, la maison Rocheleau dite « Manoir des Jésuites », le parc du Moulin et une partie du parc de l'école du Sacré-Cœur.
- 4 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2010, chapitre 25) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
 

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
- 6 On peut consulter le projet de règlement n° 19/2017 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173196



Assemblée publique  
District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 17/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de remplacer, dans la zone RR-9072, une amorce de rue et d'y supprimer la marge de recul avant maximale applicable à un bâtiment principal.
  - 2 Ce projet de règlement affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.
- DISPOSITIONS # 1 À 3**
- Objets :**
- Supprimer, dans la zone RR-9072 (rurale résidentielle), la marge de recul avant maximale applicable à un bâtiment principal.
  - Remplacer une amorce de rue au niveau de la zone RR-9072 (rurale résidentielle), laquelle est située entre la rue des Aulnaies et la rue du Marais.
- Zone visée :**
- RR-9072.**
- Localisation de la zone visée :**
- La zone RR-9072 (rurale résidentielle) est située approximativement à l'ouest de la rue Saint-Alexis, approximativement entre la rue des Aulnaies et les rues Carrière et Anne-Marie.
- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
  - 4 Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
  - 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
 

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
  - 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
    - la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 17/2017;
    - le projet de règlement n° 17/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173179

AVIS PUBLICS



Demande d'avis de conformité  
District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin d'agrandir les zones RS-6088 (résidentielle) et AE-6098 (aire écologique) à même une partie de la zone RU-6000 (rurale) (2017, chapitre 35).
- 2 Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur :
  - la conformité dudit règlement (2017, chapitre 35) au schéma d'aménagement de la Ville;

Ou

  - la conformité dudit règlement (2017, chapitre 35) au plan d'urbanisme de la Ville.

L'avis peut être demandé relativement aux deux volets soit la conformité au schéma d'aménagement **et** au plan d'urbanisme dudit règlement (2017, chapitre 35).
- 3 Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :
 

Commission municipale du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Mezzanine, Aile Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 1 866 353-6767  
Télécopieur : 418 644-4676
- 4 Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement ou au plan d'urbanisme, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2017, chapitre 35) au schéma d'aménagement ou au plan d'urbanisme ou sur ces deux volets selon la demande reçue.
- 5 Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande de conformité au schéma d'aménagement, le règlement (2017, chapitre 35) sera réputé conforme à celui-ci, à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.
- 6 Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande de conformité au plan d'urbanisme, le règlement (2017, chapitre 35) sera réputé conforme à celui-ci, à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173240



Assemblée publique  
District électoral de Sainte-Marthe

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 20 mars 2017, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 18/2017 modifiant le Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) afin de revoir le cadre normatif relatif aux matériaux de revêtement extérieur en vigueur dans les zones RS-6534-3 à RS-6534-5.
  - 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.
- DISPOSITIONS # 1 À 3**
- Objets :**
- Dans les zones RS-6534-3 et RS-6534-4 (résidentielles), permettre des matériaux de revêtement extérieur de catégorie « B » (ex. : acrylique, déclin de bois, de dérivé du bois, d'acier, de vinyle) sur 100% du rez-de-chaussée des façades arrière des résidences multifamiliales, de deux à quatre étages et de quatre à huit logements, et des garages attenants ou intégrés;
  - Dans la zone RS-6534-5 (résidentielle), exiger des matériaux de revêtement extérieur de catégorie « A » (ex. : bloc de béton architectural, brique, pierre) sur au moins 50 % des façades avant des résidences multifamiliales de quatre logements et des garages attenants ou intégrés.
- Zones visées :**
- RS-6534-3, RS-6534-4 et RS-6534-5 (résidentielles).**
- Localisation des zones visées :**
- Les zones RS-6534-3, RS-6534-4 et RS-6534-5 (résidentielles) sont situées aux abords de la rue P.-Dizy-Montplaisir, approximativement au nord de l'intersection de cette rue et de la rue Joseph-Caron.
- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **mardi le 18 avril 2017 à 18 h 30**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
  - 4 Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
  - 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
 

Direction de l'aménagement et du développement urbain  
Ville de Trois-Rivières  
4655, rue Saint-Joseph  
C.P. 368  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3  
Téléphone : 819 372-4626  
Courriel : urbanisme@v3r.net
  - 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :
    - la description ou l'illustration des zones visées par le projet de règlement n° 18/2017;
    - le projet de règlement n° 18/2017.

Trois-Rivières, ce 29 mars 2017.

M<sup>e</sup> Maude Chartier, assistante-greffière

7173183



## Bravo aux Faucons de TRO

Les **Faucons de TRO «Novice A»** ont remporté les séries éliminatoires dans la division Sud-Ouest. Ils poursuivront leur route au Championnat régional contre les **Estacades de Cap-de-la-Madeleine** dans un duel 2 de 3. Les joueurs sont **Mathias Châteauneuf, Liam Cannon, Jayden Glaude, Thomas Boisvert, Liam Boisclair, Jérémy Turcot, Jacob Blais, Olivier Trudel, Julien Bilodeau, Samuel Gaudet, Logan Lafrance, Samuel Montpetit, Alexis Lambert, Jacob De Carufel et Zack Payette**. Félicitations à toute l'équipe et bonne chance pour la suite!



## Belle initiative au Collège Laflèche

Le **comité d'environnement et de saines habitudes de vie** a inauguré ses deux circuits de marche intérieure. Le parcours de marche existait déjà, mais le comité tenait à le revamp. «Le circuit n'avait plus l'intérêt des gens alors on a cherché une façon de le remettre à jour. Nous avons donc installé de nouvelles signalisations pour les deux parcours, le deuxième incluant des épreuves plus physiques», commente **Sylvie Lemay**, responsable du comité d'environnement et de saines habitudes de vie. «On veut que les étudiants et les membres du personnel puissent être actifs, peu importe la température à l'extérieur.» Le deuxième parcours comprend, notamment, des épreuves de redressements assis, des escaliers et il demande aux participants de faire la planche. **Patrick Charlebois** était fier d'être invité pour l'occasion. «C'est une très belle initiative que vous avez là! Vous savez, il existe un beau grand livre d'excuses pour ne pas faire d'exercices. La pluie, la neige, trop loin ou pas le temps! Avec un circuit intérieur, on vient d'éliminer un paquet de ces excuses-là.»



## Les Gaulois sont champions

Les **Gaulois de Saint-Louis-de-France** ont été sacrés champions des séries. En saison régulière, les jeunes joueurs de 7 et 8 ans ont remporté 33 victoires contre seulement 6 défaites, et remporté deux bannières en trois tournois. Ils sont maintenant champions des séries après un parcours parfait! Ils iront jouer aux Championnats Régionaux aux Inters, à Montréal, au début du mois d'avril. «Une saison de rêve pour un club composé de sept joueurs de première année, c'est énorme. Grosse saison! Bravo aux entraîneurs **David Baron, Claude Vaillancourt et Louis Montembeault**», a souligné **Billy Hash**, également membre du personnel entraîneur.



## Pluie de médailles à Terrebonne

Pas moins de 14 athlètes du **Club Trampoline Intercité** participaient à l'invitation CR à Terrebonne le dimanche 19 mars. Un total de 25 médailles a été remporté par les membres de l'équipe. **Émilie Legault, Abigaille Lamy, Élodie Menvielle, Frédérique Hinse, Charlie Courteau, Élodie Caron, Annabelle Caron, Marianne Landry, Jasmine Nourry, Mathilde Vinette, Emy-Rose Bédard, Élia Théoret, Léa Paillé et Jade Nourry** ont remporté des médailles.



## FUTSAL ET CHERLEADING

### Championnat provincial scolaire

Trois-Rivières sera l'hôte ce week-end du Championnat provincial scolaire & collégial de cheerleading 2017 et du Championnat provincial scolaire de futsal. Dans le cas du championnat de futsal, c'est à l'Académie les Estacades et au Séminaire St-Joseph que se tiendra la catégorie Benjamin, tandis que l'école secondaire des Pionniers recevra le Cadet.

Pas moins de 32 équipes féminines et masculines, provenant de 14 régions du Québec, défendront leurs couleurs. Ce sont plus de 400 athlètes et entraîneurs qui prendront part à ce 11e championnat. Les joutes débuteront dès 8h30 samedi le 1e avril pour se terminer à 18h, et reprendront à la même heure dimanche matin. La présentation des finales se fera à compter de 13h et sera suivie de la cérémonie protocolaire de remise des médailles à 15h. Parmi les équipes participantes de la Mauricie, le Séminaire St-Joseph

et l'école secondaire Des Pionniers aligneront trois équipes chez les finalistes. À cela s'ajoutent l'Institut secondaire Keranna (benjamin féminin) et l'école secondaire Des Chutes (cadet féminin).

Les épreuves de cheerleading se dérouleront quant à elles le dimanche 2 avril au Colisée et à la Bâtisse industrielle de Trois-Rivières. Cet événement accueillera plus de 3000 athlètes, entraîneurs et accompagnateurs. C'est donc dire que 95 équipes de 11 régions du Québec viendront présenter leur routine pour espérer remporter les grands honneurs. La compétition débutera à 8h30 pour se terminer vers 18h30. La Mauricie verra huit de ses équipes prendre part au championnat soit, l'école secondaire Chavigny (2), l'Académie Les Estacades, le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, l'école Jean-Nicolet, l'Institut secondaire Keranna, le Collège de l'Horizon et l'école secondaire Des Pionniers.

**LE DIMANCHE 14 MAI 2017**  
COURSE 5-10km-15km | MARCHÉ 5-10km

**INSCRIPTIONS:**  
[unefillequicourt.com](http://unefillequicourt.com)

**UNE fille QUI COURT**

**L'événement pour filles qui fait courir Trois-Rivières!**

**Offre-toi un fil d'arrivée en cadeau!**

En partenariat avec:

**sports experts**  
Trois-Rivières

# «Il faut toujours aller au bout de ses rêves»

Le Trifluvien Éric Furlatt arbitrait récemment son 1000e match dans la LNH

JONATHAN COSSETTE  
jonathan.cossette@tc.tc

**ENTREVUE.** L'arbitre Éric Furlatt a tout récemment eu la chance d'œuvrer sur sa 1000e rencontre dans la Ligue nationale de hockey (LNH), à Columbus. Le Trifluvien garde de bons souvenirs de ses débuts dans le Circuit Bettman et n'a que de bons mots pour les jeunes arbitres.

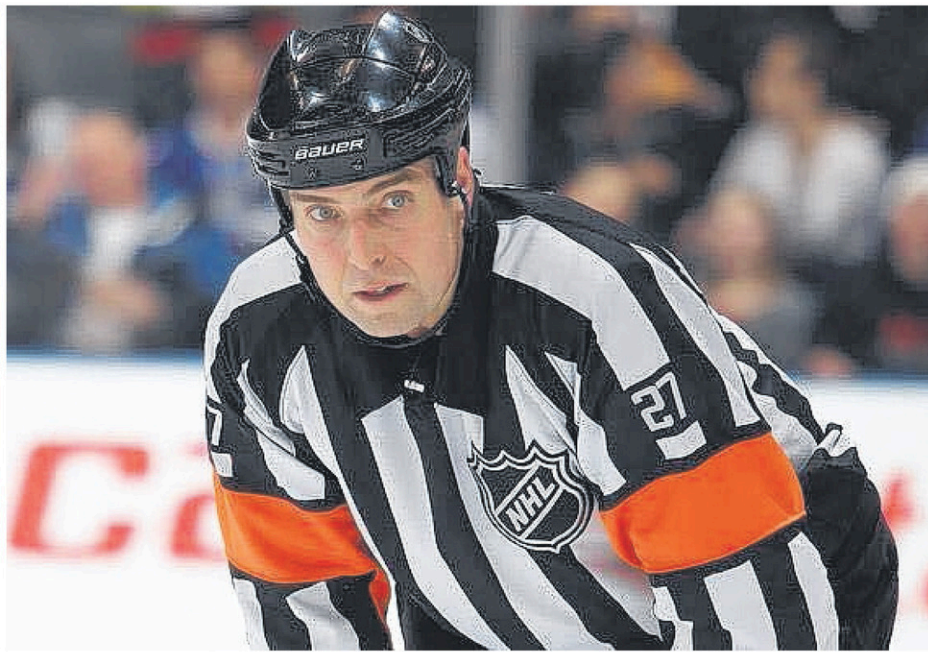
Depuis fort longtemps, Éric Furlatt s'est habitué à occuper cet emploi considéré comme «mal-aimé».

«C'est difficile, c'est certain. Surtout pour le monde de l'extérieur, car on reçoit rarement une tape dans le dos. Lorsqu'on prend une décision, un côté est content et l'autre n'est pas content. Mais on n'atteint pas la LNH du jour au lendemain alors on s'est déjà forgé une bonne carapace», explique-t-il d'entrée de jeu.

Et s'il avait un conseil à donner aux jeunes arbitres de la région?

«Il faut toujours aller au bout de ses rêves, même si on parle d'atteindre la LNH. Il ne faut jamais lâcher et toujours travailler très fort. On ne le réalise pas toujours, mais il peut toujours y avoir un parent ou un superviseur de la LNH qui vous regarde. Voilà une raison pour toujours travailler fort.»

Le #27 avoue, encore à ce jour, être impressionné par certains nouveaux talents qui font le saut dans la «Grande Ligue».



Plus de 15 ans plus tard, Éric Furlatt a arbitré son 1000e match dans la LNH.

Photo tirée de Facebook - LNH

«À mes premières années, je me souviens fort bien à quel point j'étais impressionné par Mario Lemieux. Il jouait avec Jaromir Jagr, qui lui, était à son "peak". Ces gars-là offraient de grosses performances», explique-t-il.

«Encore aujourd'hui, je suis impressionné par certains joueurs. Je me souviens de la

vitesse de Pavel Datsyuk et de son talent pour manier la rondelle. C'est incroyable de voir la vitesse de Connor McDavid. Il patine comme une fusée! Je dis souvent que c'est un privilège de pouvoir assister à la qualité des meilleurs joueurs au monde», conclut-il.

## 1000 RENCONTRES

C'est au Centre Bell, devant parents et amis, qu'il a choisi d'être honoré le 18 février dernier. Le Trifluvien confirme qu'il s'agissait d'un moment bien spécial pour ses proches.

«C'était plaisant et le fun, surtout pour mes amis et ma famille. Ce sont eux qui font et ont fait des sacrifices au fil des ans. Ma femme est à la maison avec nos deux filles pendant que je voyage», confie-t-il.

«Je dis souvent que c'est un privilège de pouvoir assister à la qualité des meilleurs joueurs au monde»

- Éric Furlatt

«La LNH nous donne le privilège de choisir l'endroit pour être honoré et avec qui on veut être honoré, alors j'ai choisi Montréal pour que ce soit plus facile pour mes proches. Le fait d'atteindre 1000 rencontres n'était pas un rêve, mais un objectif éventuel. J'aurais arbitré 995 matchs que je n'aurais pas été déçu non plus.»

Éric Furlatt avait officialisé sa première rencontre, avec Mark Faucette, le 8 octobre 2001 alors que les Flyers de Philadelphie visitaient les Blue Jackets de Columbus. La rencontre s'était terminée 2 à 2, alors que Simon Gagné et Jan Hlavac avaient orchestré la remontée des Flyers dans la deuxième moitié de la troisième période.



## Gâteaux Express

- ✓ 1 Choisissez votre figurine  
Ex: Princesse, bagnole...
- ✓ 2 Choisissez votre thème  
Ex: Fleur, célébration, aventure...
- ✓ 3 Choisissez votre saveur  
Ex: Chocolat ou vanille
- ✓ 4 Et nous inscrivons votre message personnalisé

Tout ça, pour vous, en quelques minutes!



**IGA**  
extra

Trois-Rivières  
(Cap-de-la-Madeleine)

IGA EXTRA Cap-de-la-Madeleine :

645, boul. Thibeau, Cap-de-la-Madeleine 819 376-1551



Rejoignez-nous!

facebook

# Présent avec vous, VOUS pour VOUS



Visite à Ebyôn, en compagnie de ma collègue députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie.



Défi en « Route vers l'Île »



Festival international de la pétanque de la FADOQ sur les terrains du Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap



Préparation de paniers de Noël au CAB Des Riverains à Sainte-Anne-de-la-Pérade



Phares sur Champlain



Conférence SAMBBA à Sainte-Geneviève de Batiscan



Annonce Patrimoine religieux à l'Église de Saint-Maurice



**Pierre Michel Auger**  
Député de Champlain

Président de la Commission de l'aménagement du territoire



Place aux citoyens

**Hôtel du Parlement**  
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.73  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Tél. : 418 644-2499 | Téléc. : 418 528-5668

**Bureau de circonscription**  
278, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (Québec) G8T 6G7  
Tél. : 819 694-4600 | Téléc. : 819 694-4606  
pierre-michel.auger.chmp@assnat.qc.ca

# À CONSERVER

*Les Résidences Chemin du Roy*  
*Des résidences accessibles et abordables!*

5 RÉSIDENCES EN MAURICIE

À partir de

**795\$** / mois

**2 ANS SANS AUGMENTATION  
GARANTIE**

Incluant: Les repas • Le ménage • Le lavage • Le câble • Le téléphone  
Quelques places sont encore disponibles

*Nous prenons  
en charge pour vous!*

**Votre  
déménagement  
Transport  
et coût**

**Un mois GRATUIT  
à la signature d'un bail  
de 12 mois**



**VIVEZ EN TOUTE SÉCURITÉ**

- Gicleurs • Portes codées
- Ascenseur
- Service de sécurité 24h • Et plus...

Offre pour une durée limitée. Détails sur rendez-vous. Certaines conditions s'appliquent



*Résidence Notre-Dame*  
528, Notre-Dame (Cap) Trois-Rivières



*Résidence maison Béthanie*  
12 160, rue Notre-Dame-Ouest (Pointe-du-Lac) Trois-Rivières



*Résidence Cénacle St-Pierre*  
12 270, rue Notre-Dame-Ouest (Pointe-du-Lac) Trois-Rivières



*Résidence Yamachiche*  
610, rue Ste-Anne, Yamachiche



*Résidence pour retraités*

- Autonome
- Semi-autonome
- Non-autonome
- Alzheimer
- Déficit cognitif
- Service de convalescence court et long séjour



**OFFREZ-VOUS DES SOINS  
POUR LA VIE...**

**DEMANDEZ UNE VISITE  
PERSONNALISÉE DÈS  
AUJOURD'HUI!**

**819 386-2153**

**www.lesresidencescheminduroy.com**